

NOUVEAU  
JOURNAL  
HELVÉTIQUE,  
OU  
ANNALES  
LITTÉRAIRES ET POLITIQUES  
DE  
L'EUROPE,  
ET  
PRINCIPALEMENT  
DE  
LA SUISSE.



DÉDIÉ AU ROI.

---

---

JANVIER. 1772.

---

---

A NEUCHÂTEL,  
DE L'IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ  
TYPOGRAPHIQUE.





N O U V E A U  
JOURNAL HELVÉTIQUE.

---

JANVIER. 1772.

---

P R E M I E R E P A R T I E.

ANNALES LITTÉRAIRES DE LA SUISSE.

---

I. *ENCYCLOPEDIE, ou Dictionnaire universel raisonné des connaissances humaines.*  
TOME VIII. Yverdon, 1771.

**P** A R M I le grand nombre d'articles ajoutés ou travaillés avec plus de soin, que l'on trouve dans ce huitieme volume, nous choisissons celui qui a pour objet le *célibat*, & qui nous a paru aussi intéressant par les réflexions qu'il contient, que par la maniere dont elles y sont présentées.

Sans nous arrêter à l'étymologie de ce mot , sur laquelle on n'est pas d'accord , chacun entend par le *célibat* , l'état volontaire d'une personne qui pouvant se marier ne se marie pas , quelle que soit d'ailleurs sa conduite par rapport à la chasteté. C'est dans ce sens que les auteurs ecclésiastiques romains employent ce terme , en distinguant le vœu de *continence* du vœu de *célibat* , de manière que celui-ci n'embrasse pas nécessairement l'autre , & n'oblige précisément qu'à ne pas se marier. Aussi , dans l'église romaine , un prêtre qui se marie est déposé , & perd sa cure sans rémission , tandis qu'un prêtre concubinaire est toléré , & conserve son bénéfice. Le pape Innocent III a même décidé qu'un ecclésiastique qui a plusieurs concubines à la fois , n'est point bigame , & peut obtenir la permission de continuer ses fonctions sacerdotales.

Qu'il se soit trouvé dans tous les tems des personnes qui aient vécu célibataires , qui aient gardé toute leur vie une parfaite continence , cela n'est point surprenant ; mais que des sociétés nombreuses & policées aient fait une loi du célibat , & se soient accordées à envisager cet état comme préférable au mariage , c'est ce qu'un philosophe aurait peine à comprendre , si le fait n'était pas sous ses yeux. Quelqu'un a écrit

que le *célibat* était aussi ancien, aussi étendu que le monde, il n'y a pas de difficulté là-dessus, si l'on entend ces deux propositions dans le sens qu'on vient de donner à ce mot ; mais la question consiste à savoir ce qu'on doit penser du mérite de ce genre de vie, & à cet égard, il est naturel de commencer par voir quelle opinion en ont eu les anciens peuples.

D'abord, pour ce qui concerne les Juifs, rien de plus positif, rien de plus décidé que ce qui se trouve dans le vieux Testament sur cette matière. L'intention du créateur infiniment sage y est clairement exprimée : *Il n'est pas bon que l'homme soit seul : croissez, multipliez, remplissez la terre.* Aussi, tout ce qu'on lit dans les écrits de Moïse & des prophètes, loin de tendre à faire naître quelque estime pour le *célibat*, nous le représente, de même que la stérilité, comme exposant à la honte & au mépris, tandis que le mariage y est peint comme un état respectable. Les plus saints personnages de la nation, rois, sacrificateurs, prophètes, se mariaient en toute liberté ; aucun d'eux n'est loué pour avoir vécu dans le *célibat*. Chez ce peuple, nul rang, nulle condition n'autorisait à se refuser à cette vue générale de l'humanité, bien loin qu'on se soit jamais avisé d'en

faire un devoir. Si dans les derniers tems de la république des Juifs, il se trouva parmi eux une secte de gens connue sous le nom d'Esséniens, qui, vivans en hermites, se refusaient jusques au moindre plaisir des sens, & conséquemment ne se mariaient point, ce n'est pas qu'ils crussent le *célibat* en lui-même plus estimable que le mariage; mais ils jugeaient ce dernier peu compatible avec le genre de vie qu'ils avaient cru devoir embrasser par pénitence.

Si l'on passe de l'histoire des Juifs à celle des autres peuples de l'antiquité, on n'y verra rien qui puisse favoriser la préférence que l'on attribue au *célibat* sur le mariage. Selon la fable payenne, presque tous les dieux étaient mariés. On louait, on célébrait les nymphes chastes, qui préféraient la mort à la perte de l'honneur; mais il n'est point dit qu'elles ne se fussent pas soumises volontiers aux loix d'un mariage légitime. Il y a eu à la vérité, & il y a encore chez certaines nations de l'Orient, de prétendus philosophes, qui renonçant à toutes les douceurs de la vie, s'astreignent aux plus rudes austérités; mais cela ne prouve point qu'ils attachent aucun mérite au *célibat* en particulier. La plupart des hommes cherchent à gagner l'estime de leurs semblables, à fixer sur eux les regards

de la multitude. Un sage, vivant tranquillement dans la société, est peu remarqué ; mais un homme qui paraîtra exempt de passion, qui se privera volontairement de ce qui flatte le plus les sens, sera envisagé comme au dessus de l'humanité. N'est-ce point là le vrai principe de ces privations affectées, de ces abstinences frappantes, si vantées autrefois, & qui ne le sont que trop, encore aujourd'hui ? Chez les Egyptiens, les prêtres formaient, comme les lévites chez les Juifs, une famille séparée que le *célibat* aurait bientôt anéantie. Tous devaient être de la race sacerdotale : ils se mariaient donc. Si l'on exigeait d'eux qu'ils s'abstinsent des plaisirs du mariage lorsqu'ils étaient appelés à sacrifier, ce n'était que pour peu de tems ; il n'y avait aucun ordre de prêtres parmi eux, qui fut tenu de vivre dans le *célibat*. Chez les Grecs, les prêtres étaient pleinement libres de se marier. On n'exigeait d'eux la pureté légale que quand ils devaient fonctionner. Chez les Romains, les Vestales seules devaient garder une virginité intacte, mais uniquement pendant les trente années que durait leur service, après quoi elles étaient libres de rentrer dans le monde & de se marier. Aucune classe de prêtres n'était appelée par état à être *célibataire* ; le grand prêtre de

Jupiter devait même être marié. On n'a donc jamais pensé que le *célibat* fut plus estimable que le mariage, même chez les ministres des autels. En considérant ensuite cette question relativement à la politique, & en consultant les mœurs des anciens peuples, on s'assurera aisément du jugement défavorable que l'on a porté dans tous les tems du *célibat*. Rien de plus sévère que les loix de Lycurgue contre ceux qui vivaient ainsi. Tout emploi public leur était interdit ; on ne leur assignait aucune place dans les assemblées. On les menait en procession tout nus, en hyver, exposés aux insultes de la populace. Les femmes surtout prenaient part à cette amende honorable faite à la nature. Platon voulait que tout homme fut marié à trente-cinq ans au plus tard. Vers la fin de la république Romaine, la corruption excessive des mœurs, le goût général pour la débauche, la conduite irrégulière des dames romaines, & de plus la crainte des embarras du ménage, la peine d'élever des enfans, dégoutèrent un grand nombre de personnes du mariage, & l'on commença à lui préférer hautement le *célibat*. Les législateurs s'efforcèrent d'arrêter ce désordre destructif de la société ; on fit payer des amendes aux célibataires ; on assigna des récompenses aux peres de

famille , selon le nombre de leurs enfans. Jules Cesar & ensuite Auguste firent des loix en faveur du mariage. Ces empereurs payens avaient compris que la débauche & le *célibat* détruisent les mœurs & la population , & que le mariage , au contraire , les favorise. Rome fit dans la suite une triste expérience de cette vérité.

Il n'est pas étonnant que diverses causes honteuses, la superstition , le fanatisme d'un côté , l'indolence , l'avarice , le goût pour la débauche de l'autre , aient encouragé un genre de vie aussi contraire au vœu de la nature ; mais on a peine à comprendre que la philosophie & la plus sainte des religions y aient aussi contribué. On sait que les disciples de Thales , de Pythagore , & de quelques autres anciens philosophes , préféraient le *célibat* au mariage ; mais on ne fait pas moins que leur unique but était d'avoir moins d'embarras , de jouir d'une plus grande liberté , & que d'ailleurs ils se livraient souvent à la débauche la plus honteuse. Cependant les éloges que l'on donnait à ceux qui affectaient la plus grande chasteté , tels que les Esséniens , éblouirent quelques chrétiens dans les premiers siècles de l'église. On commença par recommander le *célibat* , par préférence au mariage , n'envisageant ce dernier que comme une con-

descendance pour les faiblesses humaines. On en est venu jusques à faire du *célibat* une obligation pour quiconque est revêtu d'un emploi ecclésiastique, & du mariage, un crime pour tous les ministres de la religion. Comment une telle doctrine a-t-elle pu s'affermir dans une communion chrétienne? c'est ce qu'il importe essentiellement d'examiner.

Les premiers prédicateurs de l'Évangile appelés à prêcher une religion sainte, au monde le plus corrompu, ne pouvaient trop recommander la chasteté à leurs disciples; mais connaissant les dangers d'une vie passée dans le *célibat*, ils ne leur recommandent pas moins le mariage, comme un état innocent & légitime pour toutes sortes de personnes. Cependant ils ne leur dissimulent pas, qu'exposés aux plus rudes persécutions pour la défense de la vérité, il était plus prudent de ne pas former des liens trop difficiles à rompre. Ils ne veulent pas que l'on fasse à personne un devoir du *célibat*, à cause des tentations qui y sont attachées. Ils ordonnent aux gens mariés de ne point se séparer l'un de l'autre. Ils permettent aux veufs de convoler à de secondes noces. Ces règles sont énoncées de la manière la plus générale & la plus positive; nulle exception concernant aucun

ordre de la société civile ou religieuse. Bien plus, les apôtres appellent les ecclésiastiques chrétiens au mariage, comme à un refuge assuré contre les tentations, & afin que leurs familles soient en bon exemple à l'église. Rien ne leur est défendu que la polygamie; la conduite des apôtres confirmait leur doctrine. On fait que quelques-uns d'entr'eux ont été mariés. S. Pierre conduisait sa femme avec lui, & en eut une fille, si l'on en croit la tradition adoptée par l'église Romaine. Cette fille se nommait *Pétronille*; le pape Paul I. prétendit avoir trouvé son tombeau à Rome. Voilà un trait bien singulier, & qui dément étrangement la doctrine favorite des successeurs prétendus de ce prince des apôtres.

Cependant malgré des décisions de cette force, soutenues d'exemples aussi concluans, une doctrine diamétralement opposée à celle des apôtres, relativement au mariage, n'a pas laissé de prendre faveur dans une société chrétienne. S. Paul l'avait prédit, en avertissant son disciple Timothée qu'il s'éleverait de faux docteurs, lesquels défendraient de se marier, & commanderaient de s'abstenir de certaines viandes.

Cette prédiction ne tarda pas à s'accomplir. On commença par vanter le *célibat* aux dépens du mariage, & par blâmer les

secondes noces ; sur-tout chez les ecclésiastiques ; on voulut ensuite interdire absolument le mariage à ces derniers ; mais il est aisé de prouver par les écrits de plusieurs peres de l'église , & par une foule d'exemples , que la morale des apôtres fut généralement suivie pendant les trois premiers siècles & que comme on ne forçait personne à se marier , on n'exigeait pas non plus le *célibat* de qui que ce fut , ecclésiastique ou laïc. Ce ne fut qu'au quatrième siècle que l'on commença à faire des loix pour gêner les premiers à cet égard ; encore ne furent-elles établies que par des conciles provinciaux , & trouverent-elles toujours un grand nombre d'opposans. La question du *célibat* par rapport aux prêtres , fut proposée & agitée dans le concile général de Nicée , qui leur laissa la liberté de se marier ou de ne pas se marier , en leur défendant cependant d'avoir d'autres femmes dans leurs maisons que leur mere , ou leurs sœurs , parce que dès ce tems-là les gens d'église avaient trouvé le secret d'allier la gloire du *célibat* avec tous les avantages du lien conjugal. Cependant on voyait toujours dans l'église des évêques mariés , & d'autres qui ne l'étaient pas. Ces derniers jouissaient d'une plus grande considération chez les peuples. Sirice évêque

de Rome, fut le premier qui fit un décret pour deffendre le mariage à tout ecclésiastique. Le concile de Constantinople blama hautement cette sévérité de l'église Latine, & donna une décision directement opposée. Aujourd'hui l'église Grecque admet des prêtres mariés, mais ils ne peuvent prendre femme après leur ordination, ni convoler à de secondes noces.

Ce qu'on a dit jusques ici prouve invinciblement, que les apôtres ne sont point les auteurs de la loi du *célibat* des prêtres, que la religion qu'ils ont prêchée ne l'ordonne nulle part, qu'au contraire la liberté du mariage des ecclésiastiques est une doctrine fondamentale de l'église chrétienne, & qu'ainsi celle qui le leur défend est purement humaine. Plusieurs saints prélats firent en divers tems les plus fortes remontrances aux chefs de l'église latine, pour les engager à l'abolir; mais ces derniers furent toujours inflexibles. Enfin les mœurs du clergé s'étant corrompues par degré; & les ecclésiastiques vivant publiquement avec des concubines, sans essuyer aucun reproche, il n'est point étonnant qu'ils renonçassent gaiement au droit d'entrer dans un état dont ils possédaient les douceurs, sans en avoir les charges. (1) On ne fait que

(1) En 1230, les chefs du canton de Zurich

trop pour l'honneur de l'humanité & de l'église , jusques à quel excès la débauche fut poussée chez les prêtres de tous les ordres. On en prit occasion de faire sentir la nécessité d'abolir la loi du *célibat* ; mais malgré la réclamation du monde chrétien , elle fut pleinement confirmée par le concile de Trente , qui prononce anathème contre *quiconque enseignera qu'il est permis à un ecclésiastique , ou à une personne engagée dans la profession religieuse, de se marier*. Il est naturel de demander quel motif a pu déterminer la cour de Rome à forcer au *célibat* tous les gens d'église de sa communion. Un cardinal opinant dans ce même concile ,

ordonnerent aux ecclésiastiques de chasser leurs concubines. Ceux-ci réclamèrent la protection de l'évêque de Constance. Il écrivit à ce sujet une lettre fulminante aux Zuricois qui n'y eurent aucun égard. En 1580. les prêtres de Zurzach & du comté de Bade présentèrent requête à la diette des cantons catholiques , demandant de pouvoir garder leurs concubines , *à cause des pauvres petits enfans qui avaient encore besoin du secours de leurs meres*. La diette statua par son recès touchant les concubines & cuisinieres du prévôt de Vysliken, que si quelques-unes devenaient enceintes, il aurait soin de leur donner un mari. Voyez Réfl. d'un Suisse , &c. pag. 38. 39.

nous l'apprendra. Il dit, que si l'on y mettait aux prêtres de se marier, la biérchie du pape serait détruite, qu'on le réduirait à la simple qualité d'évêque de Rome que les prêtres mariés ne dépendraient pas de lui, mais de leurs souverains à qui complaisaient pour l'amour de leurs familles au préjudice de l'église romaine; qu'enfin & c'est ici le point capital, les ecclésiastiques chercheraient à rendre leurs bénéfices héréditaires, ce qui priverait la cour de Rome de tout l'argent qu'elle tirait de tous les pays catholiques pour la collation des bénéfices, & dont elle était redevable à l'institution si bien imaginée du célibat des prêtres. Voilà d'excellentes raisons, sans doute l'expérience leur a donné encore une nouvelle force; mais ne devraient-elles pas engager tous les princes catholiques à se réunir aujourd'hui pour procurer l'abolition d'une loi aussi manifestement contraire à la nature, à la religion chrétienne, aux bonnes mœurs, au bien de la société civile & la sûreté des états.

Le créateur infiniment sage n'a rien fait d'inutile; tout a une fin déterminée, les moyens de l'atteindre lui sont proportionnés. Une pente supérieure à toutes les institutions humaines, porte un sexe vers l'autre. Des époux sont l'un pour l'autre u

compagnie fidele , agréable , une aide utile , un secours essentiel. De l'amour conjugal naît l'amour paternel , & de celui-ci l'amour de la patrie , qui nous rend bons citoyens. Tous ces sentimens sont invinciblement liés entr'eux , le mariage en est la source respectable , & la nature nous y conduit. En vain S. Jérôme , ce partisan outré du *célibat* , prie , jeûne , se mortifie , se sépare de la société , se retire dans un desert , il avoue , il reconnaît lui-même , l'insuffisance de tous ces moyens réunis.

La religion ne peut nous donner des loix opposées aux vues que Dieu a manifestées par les œuvres de la nature. Elle ne fait à personne une loi du *célibat*. Elle nous dit que le mariage est un état honorable & exempt de souillure. Serait-il contraire à la perfection à laquelle l'évangile veut que nous aspirions ? Dans ce cas , tous les chrétiens se verraient obligés de faire tous leurs efforts pour vivre célibataires. Les plus gens de bien y parviendraient peut-être , les moins vertueux peuplèrent le monde , & que deviendrait la société ? Mais les soins continuels & minutieux de l'économie domestique ne distraient-ils pas trop un pasteur marié , de ses augustes fonctions ? Tout au contraire , une femme partage de tels soins , & même s'en charge seule. D'ailleurs

leurs, les prêtres célibataires n'ont-ils pas tous des gouvernantes, & les penchans, les desirs naturels ne leur donnent-ils point des distractions plus fortes & plus dangereuses ?

Y aurait-il quelque vertu dans le *célibat*, considéré en lui-même ? En ce cas, il doit y avoir quelque chose de vicieux dans le mariage. Il faut donc ordonner l'un & défendre l'autre très-expressément à tout le monde, & abolir la loi divine par l'autorité humaine. Mais le *célibat* n'est-il point un état plus parfait, une aide à la vertu ? C'est une question que l'histoire des siècles ténébreux de l'église, & l'expérience de tous les tems décideront sans peine. Bien loin que les mœurs soient devenues plus pures dans l'église romaine depuis que leurs conducteurs spirituels ont renoncé au mariage, on ne voit que trop par l'exemple que donnent un grand nombre d'entr'eux, combien est grande la témérité de ceux qui font vœu de chercher continuellement le danger & de *tenter Dieu*. Personne ne saurait douter que le mariage ne tende à épurer les mœurs ; il fait plus encore, il les adoucit, & l'humeur peu sociable que l'on voit chez tant de vieux célibataires des deux sexes, en est la démonstration.

Il seroit inutile de vouloir prouver que quiconque embrasse volontairement le *célibat*, nuit à la société, & manque au devoir de citoyen, qu'il affoiblit le zèle pour le bien public, l'amour de la patrie, en détruisant les plus forts motifs de ce sentiment si noble & si nécessaire dans le monde. Empruntons sur ce sujet les idées d'un auteur célèbre. Si quarante mille curés avaient quatre-vingt mille enfans, ils les élèveraient mieux que ne le font communément ceux des laïcs. Plus vertueux, ils seraient meilleurs maris, voilà donc quarante mille femmes plus heureuses. L'église serait bien moins exposée au scandale que donne de tems en tems un prêtre incontinent. Il n'y aurait guere moins de mérite devant Dieu à supporter les défauts de sa femme & de ses enfans, qu'à résister aux tentations de la chair. Les embarras du mariage sont utiles à qui les supporte, les difficultés du *célibat* ne le sont à personne. Le curé, pere de famille & vertueux, serait plus utile que le célibataire. Un prêtre ne croirait pas avoir satisfait à tout, pour n'avoir rien à se reprocher de ce côté-là. Cent mille prêtres mariés formeraient cent mille familles, il y aurait dans le seul royaume de France quatre millions de catholiques de plus, à ne compter que depuis François I.

Les maisons nobles se perpétueraient plus aisément dans les familles des évêques, &c.

Quelques réflexions générales termineront cet article. Les loix humaines faites pour parler à l'esprit, doivent donner des préceptes & point de conseils; mais la religion, faite pour parler au cœur, doit donner peu de préceptes & beaucoup de conseils, principalement quand il est question, non du bien, mais du meilleur; parce que chacun ne peut pas parvenir au même degré de perfection. Autrement il faudrait multiplier les loix à l'infini, comme cela a eu lieu pour le *célibat* qui n'étant d'abord qu'un conseil, est devenu un précepte pour un certain ordre de citoyens. Enfin, par la nature de l'entendement humain, nous aimons en fait de religion, tout ce qui suppose un effort, comme en fait de morale spéculative, tout ce qui porte le caractère de la sévérité. Ainsi le *célibat* a dû être, comme cela est arrivé, plus agréable aux peuples à qui il convenait le moins, être retenu dans les contrées méridionales de l'Europe, où, par la nature du climat, il était plus difficile à garder, être pros crit dans les pays du nord, où les passions sont moins vives, être admis où il y a peu d'habitans, & rejeté dans les endroits où il y en a beaucoup, &c.



II. *Lettres d'Elisabeth-Sophie de Valliere à Louise-Hortence de Canteleu son amie, par madame Riccoboni ; 2 vol. in-8°. Neuchâtel, 1772.*

CHACUN se plaint, & avec raison, de cette multitude de romans dont le public est inondé. L'ennuyeuse uniformité des événemens qu'ils présentent dégoûte tout le monde. Il suffit d'en avoir lu quelques-uns pour voir ce qu'on trouvera dans d'autres, & de parcourir les premières pages d'une brochure nouvelle pour deviner quelle en fera la conclusion. Un jeune homme qui se sent quelque feu dans l'imagination, croit qu'il n'est rien de si facile que de composer un roman pareil à ceux qui paraissent en foule. Il dit, avec la Fontaine, *que la feinte est un pays plein de terres désertes* ; mais le fruit de son travail n'offrira que des aventures mille fois copiées & rebattues, ou s'il veut se frayer quelque route nouvelle, il donnera à cet égard dans une bizarrerie, une invraisemblance qu'aucun lecteur ne pourra soutenir. Heureusement que ce n'est plus la mode de pousser un roman jusques au dixième volume. La légèreté de ceux qui

en font leur lecture ordinaire, la frivolité du siècle n'y tiendraient pas. Tous les romans roulent sur l'amour, aboutissent à des mariages; cette carrière a été considérablement abrégée de nos jours. Il est certain cependant que des compositions en ce genre ne sont rien moins qu'aisées pour être bonnes; elles supposent des connaissances, des talens qui ne se trouvent pas souvent réunis dans un auteur. Aussi n'existe-t-il qu'un très-petit nombre de romans qui soient dignes de survivre à l'oubli dans lequel vont se perdre tous les autres presque au moment de leur apparition. Ceux que madame Riccoboni a donné jusqu'ici au public, ont été reçus avec le plus grand plaisir. Chacun connaît *Ernestine*, *l'histoire du marquis de Cressy*, *les lettres de myladi Catesby*, *les lettres de la comtesse de Sancere*. Celles d'*Elisabeth-Sophie de Valliere* que nous annonçons, ne pourront que soutenir une réputation si bien méritée, & l'on nous tiendra peut-être quelque compte d'avoir mis nos compatriotes plus à portée de lire cette agréable production. Les événemens en sont simples, adroitement arrangés, & amenés sans effort. Le style est coulant, facile, & cependant correct, tout y respire la vertu & le sentiment. On prend intérêt au sort d'une jeune

personne née dans les circonstances les plus funestes, sauvée par la bienfaisance, destinée à jouir d'un fort brillant & heureux, déchue de toutes ses espérances, rétablie enfin dans ses droits par la générosité d'une belle ame. Un bien précieux lui était resté dans ses disgrâces; elle avait reçu une excellente éducation, ressource assurée contre le malheur, & dont on ne connaît point assez le prix.

Nous nous abstiendrons scrupuleusement de donner ici l'analyse de ce joli roman. Ce serait frustrer nos lecteurs du plaisir d'en voir pour la première fois les événemens ornés de toutes les grâces dont l'auteur a su les embellir, & nous nous écarterons en cela de la route que suivent plusieurs journalistes pour les ouvrages de ce genre. Nous osons en appeler au jugement de tout homme de goût. Le plan sec & décharné d'un roman forme-t-il une lecture amusante? Ne ravit-il pas au lecteur le plaisir de la surprise? N'est-ce pas exiger en quelque sorte qu'il lise deux fois les mêmes choses, & ce genre d'ouvrage se lit-il deux fois avec le même agrément? Bornons-nous donc à quelques observations générales sur ce que cette nouvelle production de madame Riccoboni peut avoir de singulier.

Quoique ce roman soit écrit en forme de lettres, ce n'est point comme ailleurs une correspondance réciproque : l'héroïne du roman tient seule la plume. Serait-ce un défaut ? Nous osons penser le contraire. Il est impossible que les réponses d'une amie ne refroidissent l'ouvrage autant qu'elles l'allongent. C'est l'équivalent des scènes entre une princesse de théâtre & sa confidente. Le lecteur se passe aisément des réflexions que celle-ci ne manque jamais de faire sur ce que la première lui raconte ; car c'est là son unique rôle. Il est nécessaire pour instruire le spectateur ; mais ne devient-il pas inutile dans un écrit imprimé ? D'ailleurs il convient de faire parler les interlocuteurs différemment l'un de l'autre, & cela n'est pas aisé. L'on a jugé que l'épisode de mylord Lindsey était un peu trop longue ; mais ce n'en est proprement pas une, tous les faits qu'elle contient intéressent essentiellement l'héroïne. Peut-on la lire sans éprouver la plus grande sensibilité !

Enfin, la conclusion de ce roman a paru un peu précipitée. Mais tout lecteur l'a prévue depuis long-tems. Il était donc inutile de la présenter dans un plus grand détail, & ce trait de génie n'est pas le seul qui élève madame Riccoboni au dessus de la foule des romanciers.



III. *M. Guillaume Othon Struve, médecin & chymiste très-renommé à Lausanne, vient de publier des Essais ou Réflexions intéressantes, relatives à la chymie, la médecine, l'économie & le commerce. 1 vol. in-12. de 123 pages. A Lausanne, chez François Grasset & Comp.*

LA première section traite de l'eau-de-vie de marc. L'auteur prouve par l'analyse exacte, qu'il a faite de cette eau-de-vie, qu'elle n'est ni dangereuse ni nuisible, qu'elle peut être employée, comme tout autre eau-de-vie, pour toutes les préparations de la médecine, & qu'il la préfère même avec plusieurs grands chymistes, pour la liqueur minérale anodine de Hoffmann, l'huile de vin, le naphth; il s'en est aussi servi pour faire l'eau d'arquebuse, dont il fait annuellement des envois considérables dans plusieurs pays de l'Europe, parce que les étrangers sont persuadés, avec raison, que les herbes des Alpes, qu'on emploie pour sa distillation, lui donnent un degré de perfection & de vertu que n'a pas celle qu'on fait par-tout ailleurs. Il prouve par le calcul le plus exact & le plus modéré, que le pays de Vaud gagnerait plus

de 100000 francs annuellement à employer son marc superflu pour faire cette eau-de-vie.

La seconde section renferme des vues patriotiques & économiques. L'auteur gémit en pensant aux sommes immenses qui sortent chaque année du pays de Vaud, pour le pourvoir de plusieurs especes de marchandises & de denrées de premiere nécessité, dont il fait en partie l'énumération, & qu'on pourrait se procurer pour la plupart dans le pays même.

La troisieme section contient un plan de chymie, suivant lequel l'auteur a donné des leçons d'un goût tout nouveau; car cette science y est entièrement appliquée à l'économie, aux arts & aux métiers; il y passe en revue les principes & les opérations les plus essentielles de cet art si utile. On trouve en général dans cette section, plusieurs articles nouveaux & fort intéressans, dont l'exécution pourrait être très-avantageuse pour le pays; entre autres articles, il a indiqué à l'occasion de la vitrification, une terre dans le baillage de Morges, avec laquelle il a produit quelques pieces de porcelaine, dont le grain est aussi fin que celui de la porcelaine de Dresde (1).

(1) Depuis que ce traité a vu le jour, l'au-

L'auteur montre dans cette section , qu'il résulterait de grands biens pour le pays , si la jeunesse avait les occasions d'être instruite de cette science.

L'auteur se propose de donner des leçons sur ce plan à pâques prochaines , si ses autres occupations le lui permettent.

Dans la quatrième section , l'auteur démontre par un grand nombre de cures les mieux attestées , qu'il possède deux excellens spécifiques contre les écrouelles & l'épilepsie , il nomme plusieurs personnes , qu'il a radicalement guéries de ces terribles maladies , en marquant le lieu de leurs demeures , afin que chacun puisse s'assurer de la vérité à cet égard. Il ajoute que le nombre de ceux qu'il a pareillement guéris , & qui par une fausse honte n'ont pas voulu être nommés , excède de beaucoup le nombre de ceux qui lui ont donné la liberté de les nommer. Cette section est d'autant plus intéressante , que chacun fait que ces deux maladies ne sont malheureusement que trop communes.

teur se fait un plaisir d'apprendre au public que M. le capitaine Du Castell de Rolle a établi une fabrique de belle fayance qui sera fort avantageuse à notre pays , si l'on s'efforce de seconder cette louable entreprise.

Avec les mêmes remèdes dont il guérit les maladies scrophuleuses, l'auteur a guéri aussi un grand nombre d'ulcères & de vieilles plaies aux jambes; il cite l'exemple d'une personne de Laufanne qui en a été guérie par ses remèdes, après avoir consulté inutilement pendant 30 & quelques années les plus habiles médecins. Il défend dans ces cas tout emplâtre, baume, onguent, pommade, &c. & il fait appliquer simplement des compresses mouillées sur les plaies.

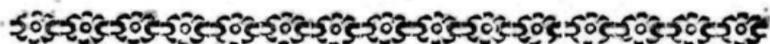
Enfin, dans une dissertation très-curieuse, mais qui n'est pas susceptible d'un extrait, l'auteur recherche si les maladies de l'ame & des nerfs ont toujours leur cause & leur siège dans le cerveau.



IV. *Recueil pour les astronomes par M. J. Bernoulli, astronome royal, &c. Tome I. 1771. in-8°. Berlin, aux dépens de l'auteur.*

CE recueil est une espèce de journal d'astronomie, qui renferme outre plusieurs dissertations intéressantes, un extrait de diverses pièces publiées la plupart par l'au-

teur, dans différens journaux. Une entreprise de ce genre doit contribuer aux progrès de la science, dont M. *Bernoulli* s'occupe avec tant de succès. On y trouvera entr'autres deux dissertations sur l'*instrument des passages*, dont on se sert en Angleterre pour trouver le tems vrai, & pour régler les pendules & les montres. Cette machine est assez peu connue en France & en Allemagne, peut-être à cause des petites inexactitudes qui résultent de la position de l'instrument. M. *Bernoulli* s'est appliqué à découvrir les règles qu'on doit suivre pour éviter l'erreur; il a calculé des tables au moyen desquelles on pourra se servir avec assurance d'une machine qui mérite d'être plus connue.



V. *Sal. Gessners Schriften*, &c. c'est-à-dire, *Oeuvres de Gessner*, IV. Partie. Zurich, chez *Orell, Gessner, Fuesli, & Comp.* 1770. grand in-8°.

CETTE édition des œuvres du célèbre *Gessner* est d'une grande propreté : les vignettes sont de la main de l'auteur, qui excelle également dans deux arts, dont on connaît les rapports, la poésie & la peinture.



VI. *Dictionnaire royal, François & Anglois, Anglois & François, par M. A. Boyer. A Bâle, chez Jean Schweighauser, imprimeur Libraire, grand in-4°.*

Nous sommes fâchés d'avoir connu si tard cette édition. M. Boyer publiant son dictionnaire au commencement de ce siècle, rendit un service essentiel aux deux nations. Depuis lors, on a réimprimé fréquemment son ouvrage, on y a fait beaucoup de corrections qui en relevent le prix. L'édition de Bâle renferme une multitude de mots qui ne se trouvent pas dans les autres dont elle se distingue encore par la beauté du papier & par l'exécution typographique.



VII. La société *Orell, Gessner Fuesli & Compagnie* à Zurich, promet aux amateurs des sciences & des beaux arts, un ouvrage périodique qui annoncera les *ouvrages des sciences & des arts qui seront sur le point de paraître*. La première partie sera publiée à la prochaine foire de Leipfick; elle contiendra des avis des littérateurs & des libraires sur les productions futures de leurs

plumes ou de leurs presses ; des projets de souscriptions pour toutes sortes d'ouvrages de littérature & de l'art ; des notices de différentes machines dont les artistes sont occupés ; des projets pour l'avancement du bien public en général, des sciences & des beaux arts en particulier, des demandes du public aux auteurs & écrivains dans tous les genres ; & au contraire, des requêtes au public de la part des auteurs & des entrepreneurs ; les offres des savans aux libraires, &c. &c. Dans le grand nombre de projets dont l'imagination peut s'occuper, il y en aura sans doute plusieurs qui se distingueront par leur utilité, & qui donneront un mérite réel à l'ouvrage promis. Nous en rendrons compte à nos lecteurs.



III. *Histoire générale des insectes de Surinam & de toute l'Europe, contenant leurs descriptions, leurs figures, leurs différentes métamorphoses, de même que les descriptions des plantes, fleurs & fruits dont ils se nourrissent, & sur lesquels on les trouve le plus communément : avec quelques détails sur les crapauds, lézards, serpens, araignées & autres petits animaux de Su-*

*rinam, peints sur les lieux, d'après nature, & gravés avec soin, par mademoiselle Marie Sibylle de Mérian. En 2 parties, in-folio; troisième édition, revue, corrigée & considérablement augmentée, par M. Buchoz, médecin botaniste du feu roi de Pologne (Stanislas I.), & membre de plusieurs académies. On y a joint une troisième partie, qui traite des plus belles fleurs ou des plantes bulbeuses, liliacées, caryophyllées; &c. avec leur description exacte, leur culture & leurs propriétés. Ouvrage intéressant pour les amateurs d'histoire naturelle, & unique en son genre. Tome I. à Paris, chez Desnos, libraire, géographe de S. M. Danoise, rue St. Jacques 1771. vol. in-folio, grand papier, composé de 72 planches & de 72 pages de discours.*

LES journaux Français ont annoncé la souscription de ce précieux morceau d'histoire naturelle, qui fait tant d'honneur à mademoiselle de Mérian & à la Suisse, sa patrie. Cette nouvelle édition est enrichie de plusieurs additions intéressantes. On fait qu'il y a peu d'ouvrages en ce genre aussi curieux que celui-ci. La singularité des insectes, & des plantes mêmes auxquelles ils sont attachés, &, si nous l'osons dire,

en quelque façon, congénérés ; la variété presque infinie, & la bizarrerie de leurs formes, qui pourront quelquefois paraître monstrueuses & même effrayantes ; l'appareil si diversifié des instrumens dont la nature arme ces petits animaux pour pourvoir à leur subsistance ; cette étrange organisation qui s'éloigne tant de tout ce que nous avons sous les yeux dans cette partie ; ces couleurs si diversement combinées ; enfin, tous ces développemens qui ne surprendront plus le physicien, mais dans lesquels il admirera des complications extraordinaires : voilà certainement un spectacle aussi nouveau pour les yeux d'un Européen, qu'il est intéressant & fécond pour les méditations d'un philosophe. L'Amérique, en ce genre, & dans celui des reptiles, n'a peut-être pas moins de monstres, que l'Afrique, si l'on en croit les anciens, en produisait autrefois. Nous rendrons compte incessamment du second tome qui paraît.





SECONDE PARTIE.

NOUVELLES LITTÉRAIRES  
DE L'EUROPE.

FRANCE.



- I. *Zémire & Azor*, comédie-ballet, en vers & en quatre actes, mêlée de chants & de danses, représentée devant Sa Majesté à Fontainebleau, le 9 novembre 1771. & sur le théâtre de la comédie italienne, le lundi 16 décembre suivant; par M. Marmontel, de l'Académie Française; musique de M. Grétry: à Paris, chez Vente libraire, montagne Ste. Genevieve.

Il arrive souvent que les spectacles qui réussissent à la cour, ne sont pas aussi bien accueillis dans la capitale. Il n'en a pas été de même de *Zémire & Azor*; cette pièce,

a eu le même succès à Fontainebleau & à Paris. C'est un sujet de féerie, qui semblerait appartenir à l'opéra, plus encore qu'au théâtre italien. Sander, négociant d'Ormus, ruiné par des revers de commerce, ayant perdu un vaisseau qui était sa seule ressource, revenait tristement rapporter ces funestes nouvelles à ses trois filles qui l'attendoient avec impatience. Une tempête le surprend au milieu d'un bois, à quelques milles de sa maison. Il aperçoit un palais magnifiquement illuminé ; il tourne ses pas de ce côté-là. Il y entre avec son valet qui meurt de frayeur, il n'y rencontre personne : le valet se plaint de n'avoir pas soupé : aussi-tôt une table servie paraît au milieu du salon ; la faim les excite ainsi que la bonne chère, ils trouvent d'excellent vin. Sander se rappelle bien-tôt que ses trois filles l'attendent : la plus jeune des trois lui a demandé de lui rapporter une rose, pour tout présent : Il voit un rosier sur une console, & veut en cueillir une branche. Azor, le maître du palais, paraît sous une forme effrayante.

*Que fais-tu là ?*

*Eh ! pourquoi me prendre mes roses ?*

S A N D E R.

*Pardon ! je ne voyais aucun mal à cela ;*

*Et libéral en toutes choses*

*Je ne te croyais pas jaloux de ces fleurs-là.*

A Z O R.

*Téméraire ! ingrat ! je te donne  
L'azile, un bon soupé, le meilleur vin que j'ai ;  
Et tu veux que je te pardonne*

*De me voler mes fleurs ! non , je serai vengé  
Tu vas mourir.*

Sander ne regrette que ses filles qu'il va laisser sans appui : Azor se laisse fléchir , à condition qu'une d'elles viendra prendre la place de son pere. Un nuage porte le négociant avec son valet , dans sa maison.

Au second acte , Sander apprend à ses filles la perte de son vaisseau & de sa fortune , & donne la rose à Zémire qui le voit plongé dans l'affliction , & qui se doute qu'il ne leur a pas raconté tous ses malheurs ; elle gagne le valet qui lui apprend la vraie cause du chagrin de son maître , & à force de prieres , elle obtient qu'il la conduise au palais du génie , afin de sauver son pere.

Le commencement du troisieme acte explique clairement le sujet de la demande d'Azor , & l'origine de sa laideur. Cruelle fée , s'écrie-t-il ,

*Abrege ou ma vie ou ma peine ,*

*Tu m'avais donné la beauté :*

*De ce don je fus trop flatté :*

*Mais, hélas ! est-ce un crime à mériter ta haine ?*

*Qu'exige de moi ta rigueur ?*

*Sous ces traits, tu veux que l'on m'aime ;  
Et le charme est détruit, si, malgré ma laideur,*

*Je puis toucher un jeune cœur ;*

*Mais peux-tu l'espérer toi-même ?*

*Pour commander aux élémens*

*Tu m'as bien donné ta puissance ;*

*Mais les cœurs ne sont pas sous ton obéissance ;  
L'amour est au-dessus de tes enchantemens.*

Zémire arrive dans le palais avec le valet qui la conduit ; elle trouve des livres, un clavecin. Au haut d'une porte sont écrits ces mots : APPARTEMENT DE ZÉMIRE. Elle ouvre : elle voit un appartement d'une richesse extrême. Le valet la laisse seule ; des génies viennent lui rendre hommage. Enfin Azor paraît. Zémire tombe évanouie : il tâche de la rassurer par la douceur de sa voix & ses tendres discours !

*De ma laideur effet inévitable !*

*Zémire ! ah ! revenez de ce mortel effroi.*

*Je parais à vos yeux un monstre épouvantable :*

*D'un pouvoir ennemi telle est l'injuste loi.  
Mais hélas ! sous ces traits s'il vous était possible*

*De lire dans mon cœur ! il est tendre & sensible.*

*Ne me regardez pas ; Zémire , écoutez-moi.*

Zémire commence à croire que son cœur est moins sauvage que sa figure, elle se doute que sa laideur est un enchantement; il lui proteste qu'il consolera son pere à force de bienfaits, qu'il accomplira tous ses desirs, qu'il dotera ses deux autres filles; il lui demande ce qu'il faut qu'il fasse pour adoucir ses regrets. Elle repond: *me laisser voir encore & mes sœurs & mon pere. Je vais vous satisfaire*, lui dit Azor; ils vont paraître dans ce tableau magique; mais si vous en approchez, tout s'évanouira. Elle voit effectivement son pere & ses sœurs, dans une espece de miroir au fond du théâtre.

Z É M I R E.

*Ah ! mon pere ! ah mes sœurs ! . . . hélas ! comme il est triste !*

*Il pleure ; sa douleur résiste  
Au soin que leur amour prend de le consoler.*

*Il me cherche des yeux ; il semble me parler.*

*Ses bras vers moi semblent s'étendre.*

*Ah ! si je pouvais y voler !*

*Si du moins il pouvait m'entendre !*

A Z O R.

Cela n'est pas possible.

Z É M I R E.

*Et moi , ne puis-je pas  
L'entendre lui-même !*

A Z O R.

*Ah Zémire !**Que me demandez-vous ?*

Z É M I R E.

*A ce que je desire  
Vous vous refusez !*

A Z O R.

*Non , mais je suis sûr , hélas !  
Qu'en vous obéissant , je me trahis moi-même.  
Leurs plaintes vont me rendre odieux ; je  
le vois ;*

*Mais vous le voulez : je vous aime ;  
Vous allez entendre leurs voix.*

Aussi-tôt on entend Sander & ses deux  
filles , Fatmé & Lisbé qui chantent en four-  
dine le trio suivant :

S A N D E R.

*Ah ! laissez-moi , laissez-moi la pleurer ;  
A mes regrets laissez-moi me livrer.*

F A T M É &amp; L I S B É.

*Mon pere , hélas ! cessez de la pleurer ;  
A vos regrets cessez de vous livrer.*

S A N D E R.

*Qui m'aimera jamais comme elle ?*

L I S B É.

*Ce sera moi.*

FATMÉ.

*Ce sera moi.*

SANDER.

*Qui me rendra ce tendre zèle ?*

LISBÉ.

*Ce sera moi.*

FATMÉ.

*Ce sera moi.*

*Croyez la voir.*

SANDER.

*Oui, je la vois ;*

*Je crois l'entendre qui m'appelle.*

FATMÉ & LISBÉ.

*Nous vous aimons.*

SANDER.

*Je le fais bien.*

*Mais ma Zémire !*

*Ah ! ma Zémire ,*

*Reviens , reviens ,*

*Sans toi , j'expire :*

*Reviens , reviens.*

FATMÉ & LISBÉ.

*Sans toi Zémire :*

*Ton pere expire :*

*Reviens , reviens.*

Zémire ne peut plus résister à son impatience ; elle se précipite vers le tableau ; tout disparaît. Alors elle fait une autre prière à Azor : elle lui demande d'aller rassurer son pere quelques instans. Azor se rend avec

peine , il lui dit que si le soleil se couche avant son retour , elle sera cause de sa mort ; il lui donne un anneau qui la rend libre , en le portant elle n'est plus en son pouvoir ; & si elle le quitte , elle lui fera rendre :

Au quatrieme acte , Zémire se retrouve dans la maison de son pere. Elle lui assure qu'elle est bien moins a plaindre qu'on ne l'imagine , qu'Azor a pour elle les soins les plus touchans , l'amitié la plus tendre. Sander veut absolument la retenir. Zémire fidele à sa parole , jette l'anneau & rentre dans les jardins d'Azor ; le soleil était déjà couché ; Azor était tombé de défaillance dans une grotte voisine , il est prêt d'expirer. Zémire alarmée , l'appelle & s'écrie : *Dans ce moment , Azor , plus que jamais je t'aime , je t'aime.* Aussi-tôt le théâtre change, Azor paraît sur un trône. Zémire a peine à en croire ses yeux. Oui , lui dit Azor.

*Oui , je suis ce monstre effroyable  
Que malgré sa laideur vous n'avez point  
haï.*

*Mais vous rompez le charme , il est évanouï.*

*C'est vous qui me rendez à mon peuple ,  
a moi-meme ;*

*Le trône où je remonte est un de vos bien-faits.*

*Venez - y prendre place, & que le di-*  
*dème*

*Soit pour vous le moins cher des dons que*  
*je vous fais !*

La fée qui a désenchanté Azor , acheve son ouvrage ; elle rend à Zémire son pere & ses sœurs. Azor demande à Sander la main de sa fille & l'obtient.

Le sujet de cette piece est tiré d'un conte de madame de Villeneuve , dont madame le Prince de Beaumont a fait usage dans son magasin des enfans. Ce conte est intitulé *la Belle & la Bête* , la lecture en est très-agréable , très-propre à faire de l'impression sur l'esprit des jeunes personnes , & à leur prouver que la bonté est préférable à la beauté. M. Marmontel y a fait les changemens nécessaires pour le théâtre : au lieu d'une bête , c'est un prince extrêmement laid. Il y a une autre correction qui est heureuse. Dans le conte , c'est le pere qui mene lui même sa fille au palais d'Azor , & quelque peine qu'il ait à l'y laisser , cette action répugne toujours un peu au caractère paternel. Dans la piece , au contraire , Zémire arrache au valet de son pere le sujet de sa tristesse , & le gagne à force de prieres , pour qu'il la mene se sacrifier à sa place , ce qui est plus naturel , plus convenable & plus touchant. En général , ce petit drame qui

est tout en vers , est écrit avec assez d'élégance , le spectacle en est brillant ; il y a de très-jolies scènes. Ce qui fait le plus de plaisir , sur tout à la représentation ; est le trio en fourdine du pere & des trois sœurs ; la situation en elle-même est extrêmement attendrissante , la musique en rend parfaitement tout le pathétique. Aussi cette pièce ajoute-t-elle encore à la réputation de M. Grétry qui s'est placé en si peu de tems au rang de nos meilleurs musiciens.



II. *Les sacrifices de l'amour , ou lettres de la vicomtesse de Senanges & du chevalier de Versenay par M. Dorat , à Amsterdam , & se trouve à Paris chez Delalain , libraire , rue de la comédie Française , 2 vol. in-8°. avec gravures.*

ON fera curieux sans doute de voir comment M. Dorat , connu par des poésies légères , pétillantes d'esprit , & que tant de jeunes écrivains se sont efforcés d'imiter , comment l'auteur fleuri des fantaisies & des baisers , a écrit en prose un ouvrage d'une certaine étendue. La prose a comme les vers une harmonie , une marche , un arrangement de périodes qui lui

est propre , & l'on a vu des écrivains qui se sont exercés dans l'un & l'autre genre , & qui doutaient lequel avait le plus de difficultés. Il est très-facile d'écrire en prose , quand on s'abandonne au hasard , & qu'on se contente d'un style négligé & d'idées communes ; mais il est très-facile aussi , pour peu qu'on en ait l'habitude , d'enfiler à perte de vue des rimes vuides de sens. Enfin , nos poètes les plus célèbres n'ont souvent pas eu dans la prose le même succès qu'en vers. Celle de Rousseau de Paris , celle même de la Fontaine est assez médiocre. Il n'en est pas de même de M. Dorat. Plusieurs de ses discours préliminaires sont écrits avec beaucoup d'agrément , quelques-uns même avec énergie ; & le roman que nous annonçons aujourd'hui confirme l'idée avantageuse que ces essais ont dû donner de cet auteur dans ce genre d'écrire.

Ce roman est en lettres ; il est peu fécond en événemens ; l'objet de l'ouvrage est de développer des caractères & des passions. La peinture des mœurs , dit M. Dorat , suffit à l'esprit , & tout est événement pour le cœur. Ainsi , l'on doit s'attendre à une intrigue fort simple. Le chevalier de Verzenay a conçu les sentimens les plus tendres pour la vicomtesse de

Senanges , jeune femme de vingt - deux ans , liée à un homme de plus de soixante ans par les nœuds les plus mal assortis. Il avait auparavant pour maîtresse une certaine marquise d'Ercy , espece d'intriguante de grand crédit , & qui remplissait par les maneges d'une coquetterie raffinée , les vuides de l'ambition. Le dépit de cette marquise , & la jalousie du vicomte , sont les deux principaux obstacles à la nouvelle passion du chevalier. Dans le premier volume , la vicomtesse combat long - tems contre son penchant ; elle fait refuser sa porte à son amant ; elle affecte de recevoir son rival ; ensuite , au lieu de consulter ses véritables intérêts vis-à-vis d'une femme aussi vertueuse malgré sa sensibilité , le chevalier risque de se perdre tout-à-fait dans son esprit , en s'introduisant dans son appartement pendant la nuit : la vicomtesse s'éveille , & d'un coup d'œil confond toute sa témérité ; elle se réfugie pendant quelque tems dans ses terres ; une maladie de son oncle la ramene à Paris ; eile pardonne au chevalier ; elle lui avoue même qu'elle l'aime : mais elle exige qu'il respecte ses devoirs , ses principes & le nœud funeste qui la lie ; il en fait le serment , & tous deux ont le courage de le tenir , avec la plus parfaite exactitude. Cependant la mar-

quise d'Ercy se joint au vicomte de Senanges, & nourrit sa jalousie & ses soupçons contre la femme la plus vertueuse. Ils obtiennent une lettre de cachet pour la faire enfermer dans un couvent. Le chevalier surmonte tous les obstacles, & vient à bout de la voir à plusieurs reprises. Il cesse tout-à-coup ses visites. Le bruit court qu'il épouse la baronne de \*\*. Cette nouvelle parvient jusqu'au couvent de madame de Senanges, & porte à son cœur le coup le plus sensible. Mais c'était un nouvel artifice de madame d'Ercy & du vicomte. Ils avaient profité d'une maladie du chevalier pour faire courir le bruit de ce mariage. Enfin, ce mari si cruel meurt en rendant justice à la vertu de sa femme, & au bout de deux ans, elle couronne la constance & l'amour du chevalier de Versenay.

Le but moral de cet ouvrage est de prouver d'un côté, qu'une femme qui aime peut remplir tous les devoirs qui contrarient sa passion, & n'en être que plus intéressante; de l'autre, qu'il n'y a point de sacrifice que cette femme ne puisse obtenir de l'homme le plus amoureux, s'il est vraiment digne d'être aimé. Tout cela paraîtra un peu chimérique à nos jeunes élégans; mais il doit suffire à l'auteur que les âmes honnêtes conçoivent la possibilité d'un tel systé-

me: quant aux gens austeres, ils se contenteront de dire que le plus sûr est de fuir le danger, lorsqu'il est assez douteux que les forces humaines soient capables d'en triompher.

Quoi qu'il en soit, il y a d'excellentes lettres dans ce roman; l'auteur y met en jeu cinq ou six caracteres différens, dont le contraste produit l'effet le plus piquant. On est frappé de la douceur & de l'honnêteté de mœurs de la vicomtesse de Senanges, de la violence presque féroce de son mari; de la frivolité & de la cruauté de la marquise d'Ercy, de la solidité & de la connaissance du cœur humain du baron, ami commun du chevalier & de la vicomtesse, de l'élégante corruption d'un certain marquis, rival pendant quelque tems du chevalier de Versenay. Les lettres de persiflage font l'effet le plus saillant dans ces deux volumes, & il faut avouer, à la honte de ce siècle, que ce sont les morceaux qui ont le plus réussi, parce qu'il faut réfléchir pour être sensible, & la réflexion n'est pas à la mode. Voici un endroit qui est un des plus amusans de l'ouvrage. On se doute bien que ces sortes de lettres sont presque toutes de la marquise d'Ercy.

“ Savez-vous bien, ” écrit-elle au che-

valier, de je ne fais quelle terre où elle passe  
 quelques semaines , “ que vous devenez  
 „ un homme insoutenable ? Voilà quinze  
 „ jours que je suis ici , & que vous restez  
 „ vous dans votre ennuyeux Paris , comme  
 „ si rien ne vous rappelait ailleurs. Mais  
 „ je n’ai garde de vous en faire des repro-  
 „ ches. Les querelles m’excèdent ; les bou-  
 „ deries sont *misérables*. Venez quand  
 „ vous voudrez , & ne croyez pas que je  
 „ fasse résonner les échos des tendres re-  
 „ grets de votre absence. Je ne suis pas  
 „ bergere , comme vous savez , & si je  
 „ l’étais , j’aurois toute la coquetterie qu’on  
 „ peut avoir au village. L’univers est ici :  
 „ la duchesse y donne des fêtes continuel-  
 „ les , toutes les femmes y sont *arrangées* ;  
 „ il n’y a que moi qu’on abandonne im-  
 „ pitoyablement , & qui ai le courage d’en  
 „ rire. . . . Nous avons la présidente qui  
 „ joue l’Agnès , baisse les yeux , rougit tant  
 „ qu’elle veut. Ce qu’il y a de singulier ,  
 „ c’est qu’avec cette pudeur & cette petite  
 „ décontenance , elle change d’amans tous  
 „ les jours. Hier à souper , on lui deman-  
 „ dait une chanson , il fallut la prier pen-  
 „ dant des siècles ; elle fit toutes ses mines ,  
 „ se cacha sous sa serviette , déploya ses  
 „ graces enfantines , & finit par nous chan-  
 „ ter avec toute l’ingénuité convenable ,

35 les paroles les plus scandaleuses du mon-  
 35 de. La baronne de \*\* nous est arrivée  
 35 il y a quelques jours escortée de son éter-  
 35 nel époux, qui a l'air de rouler quand il  
 35 marche, & qui quand il a fait tout en  
 35 roulant le tour du parterre, se récrie sur  
 35 l'utilité de l'exercice, & le plaisir de  
 35 vivre à la campagne. O! la bonne his-  
 35 toire que j'ai à vous conter! Le lende-  
 35 main de leur arrivée, on chassa le fan-  
 35 glier : poursuivi de toutes parts, & prêt  
 35 d'être forcé par les chiens, il s'élança  
 35 dans l'enceinte destinée aux caleches des  
 35 dames, & vint heurter sans ménagement  
 35 celle où se trouvait la baronne. Elle jeta  
 35 des cris exécrables, s'évanouit, ou en  
 35 fit semblant, & se permit toutes les si-  
 35 magrées d'une frayeur dont personne ne  
 35 fut la dupe. Mais ce n'est pas là le plus  
 35 plaisant. Le soir, quand on fut rassem-  
 35 blé dans le salon, tandis que les parties  
 35 se disposaient, le gros baron s'avisa de  
 35 s'approcher d'elle, comme elle avait le  
 35 dos tourné. Ne voilà-t-il pas que l'in-  
 35 supportable créature renouvelle la scène  
 35 du matin, & s'imagine qu'elle voit en-  
 35 core le fanglier? Nous avons beau lui  
 35 dire que c'était son mari : elle s'obstinait  
 35 toujours à lui dire que c'était la grosse  
 35 bête, & je vous avouerai moi, qu'au fond  
 35 du

„ du cœur , je lui savais quelque gré de  
 „ sa méprise. Pour comble d'infortune ,  
 „ il nous est tombé sur les bras une *ma-*  
 „ *niere* de petit seigneur qui pense être  
 „ profond , parce qu'il n'a jamais pu deve-  
 „ nir léger : cet homme-là a la manie des  
 „ vers ; il croit aux siens : l'infortuné fait  
 „ de la prose sans le savoir ! il vous débite  
 „ d'un ton de législateur , les grands prin-  
 „ cipes de la séduction , méprise les fem-  
 „ mes , & tranche du philosophe.

„ J'oubliais un descendant du pasteur  
 „ Céladon , qui a son teint , sa fadeur , &  
 „ s'efforce d'avoir son ame. Il brûle res-  
 „ pectueusement pour des divinités subal-  
 „ ternes dont il est fier de baiser la main.  
 „ Son culte est divertissant : il se croit le sa-  
 „ crificateur lorsqu'il est la victime. Quand  
 „ il parle , on sourit de pitié , & il se figure  
 „ que c'est du plaisir de l'entendre. Tou-  
 „ jours content de lui , rarement des au-  
 „ tres, il les persiffle, il s'en flatte du moins ;  
 „ on s'apperçoit qu'il le voudrait : on le  
 „ lui rend . . . il ne s'en doute pas. Plus  
 „ simple , il aurait peut-être de l'esprit ;  
 „ mais il ne serait pas si amusant.

„ Voilà , chevalier , le tableau vrai des  
 „ originaux qui me réjouissent ici : mais  
 „ ce coup d'œil superficiel & rapide ne  
 „ m'empêche pas de songer aux graves

„ objets qui m'occupent. Je fais mes dé-  
 „ pêches tous les matins, & je remue  
 „ l'état du fond de mon cabinet de toi-  
 „ lette. J'ai des intelligences dans tous les  
 „ bureaux ; il n'y a point de ministre qui  
 „ ne connaisse mon écriture, point de  
 „ commis qui ne la respecte. Je propose  
 „ des idées, on les contrarie ; je les  
 „ discute, elles passent, & en demandant  
 „ toujours, j'obtiens quelquefois même  
 „ ce que je n'ai pas demandé. Nous at-  
 „ tendons monsieur de \*\*, vous savez  
 „ les influences qu'il a sur les affaires. Je  
 „ dois avoir un travail avec lui, & vous  
 „ n'y ferez pas oublié, &c. „

Veut-on voir un style plus sérieux, une  
 opposition marquée avec le morceau que  
 l'on vient de lire, qu'on jette les yeux  
 sur le portrait suivant du mari de madame  
 de Senanges.

„ C'est un homme d'une taille extraor-  
 „ dinaire. Sa figure est imposante & dure,  
 „ son ton impérieux & brusque ; quand il  
 „ prie, on dirait qu'il commande ; le peu  
 „ d'attention qu'il a toujours mis dans le  
 „ choix de ses maîtresses, a fortifié en lui  
 „ le mépris raisonné qu'il a pour les fem-  
 „ mes ; il croit bonnement que la vertu  
 „ est étrangère à ce sexe, & qu'avec lui  
 „ il faut être dupe ou tyran. Ce sentiment

„ atroce joint au penchant naturel , a dé-  
 „ veloppé dans son cœur la jalousie la  
 „ plus injuste dans son principe , la plus  
 „ affreuse dans ses effets. Je ne vous pein-  
 „ drai point toutes les scènes horribles  
 „ qu'elle a occasionnées , & dont madame  
 „ de Senanges m'a fait le récit. Peignez-  
 „ vous une jeune femme honnête & ti-  
 „ mide au pouvoir d'un vieux despote qui  
 „ la méprise , & ne l'envisage jamais qu'avec  
 „ ces yeux dont on effraie les coupables  
 „ qu'on cherche à pénétrer. Il ne lui échap-  
 „ pait pas un mot qui ne fût mal inter-  
 „ prété , un regard qui ne fût suspect ;  
 „ son silence était le recueillement d'une  
 „ ame qui veut tromper. Parlait-elle ? c'était  
 „ une séduction qu'elle essayait , & dont  
 „ elle voulait s'armer contre lui. Le bar-  
 „ bare ! il tyrannisait jusqu'à son sommeil ,  
 „ il veillait à côté d'elle avec la pâle in-  
 „ quiétude du soupçon , pour tâcher de  
 „ surprendre dans ses rêves quelques sen-  
 „ timens cachés qui pussent servir à sa rage  
 „ de prétexte ou d'aliment. „

On peut juger par les deux morceaux  
 que nous venons de détacher , des différens  
 tons que M. Dorat fait prendre suivant les  
 différentes matières qui s'offrent à sa plume,  
 & l'on ne sera point surpris du succès de  
 ce roman.



III. *Opuscules poétiques & philologiques de M. Feutry. A la Haye, & se trouve à Paris chez Delalain, rue & à côté de la comédie française. in 8°. de 264. pages.*

LES piéces qui forment cette collection sont connues pour la plupart, & plusieurs ont été accueillies favorablement. Les principaux morceaux de poésie sont *Les Tombeaux*, poème bien versifié & rempli de tableaux frappans; mais l'auteur aurait du avertir que ce n'est qu'une imitation très-fidèle des *Tombeaux d'Heurey*; *Les Ruines*, autre poème que M. Feutry a destiné à faire le pendant des *Tombeaux*, mais qui leur est bien inférieur; une *ode aux nations* qui a été couronnée en 1754. par l'académie des jeux floraux de Toulouse, & qui peut passer pour une des meilleures piéces académiques; une autre ode fort longue, intitulée *Dieu*, & où il se trouve deux ou trois belles strophes; une *imitation de l'épître d'Héloïse à Abélard de Pope*, qu'on ne peut gueres lire après celle de M. Colardeau, & un poème qui a pour titre *le Temple de la mort*. Il y a dans ce dernier ouvrage des tirades de la plus grande beauté. Le poète personnifie la cor-

ruption, & suppose que ce ministre de la mort le conduit à son temple. Cette idée de personnifier la corruption ne me semble pas heureuse; peu de lecteurs goûteront encore ces deux vers qui se trouvent dans la description du séjour de la mort:

*L'architrave est chargé d'affreux hyéroglyphes*

*Et des cranes saillans séparent les triglyphes.*

Des *cranes saillans* forment une image dégoûtante; c'est probablement la première fois qu'on a mis *triglyphes* dans des vers, sur tout en rime, & il faut espérer que ce sera la dernière. Au reste la suite de cette description très-sombre, très-pittoresque, est pleine d'imagination.

*Dans ce sombre palais cent portiques  
ouverts*

*Reçoivent les mortels par des chemins divers.*

*Nous entrons... je frémis... un morne &  
long silence*

*De la nuit éternelle annonce la présence;  
Une ombre me conduit dans ce lieu redouté,*

54 JOURNAL HELVETIQUE.

*Et me renverse aux pieds de la divinité.  
Sur un trône de fer , effroi de la nature  
L'insatiable dieu dont elle est la pâture  
Dérobe à mes regards , sous des voiles épais ,  
Ses traits hideux sans doute , & ne parle ja-  
mais.*

*On voit auprès de lui sous leurs drapeaux  
sinistres*

*La guerre & le duel ses deux plus chers  
ministres ;*

*Le tems regne au dessus. Plus loin je vis  
errans*

*Les craintes , les douleurs , les soucis dé-  
vorans.*

*Le dais présente aux yeux des flèches , des  
épées*

*Dans le sang des humains à tout moment  
trempées.*

*Indigné de ma vue (\*) & s'armant d'un  
poignard ,*

*Un spectre fuit & lance un farouche  
regard.*

(\*) Indigné de ma vue n'est pas français ;  
il faut indigné de me voir.

*La vérité severe est au bas de ce trône ;  
Son front terrible est ceint d'une triple cou-  
ronne ;*

*Ses traits y sont gravés ; brillante dans les  
cieux*

*Obscure parmi nous , redoutable en ces lieux.  
On découvre en ces murs l'erreur , la ca-  
lomie ,*

*Le vil déguisement , la basse flatterie ,*

*Le mensonge pervers ; languissans , abattus ,*

*Le tems leur arracha le masque des vertus.*

*Des tableaux effrayans suspendus aux mu-  
railles*

*Offrent de toutes parts de sanglantes ba-  
tailles ;*

*Dans leurs murs entr'ouverts des peuples  
égorgés ;*

*Par la fureur des eaux des pays ravagés*

*Des vaisseaux engloutis , des villes embrasées ;*

*Sous leurs débris fumans des femmes écrasées ;*

*Des enfans malheureux l'un sur l'autre  
expirans ;*

*Des tortures , des fers , des bourreaux  
des tyrans.*

*La vérité se leve & cherche des victimes :  
Ce juge pénétrant connaît les moindres cri-  
mes ,*

*Et règle dans ces lieux par d'équitables loix  
L'irrévocable sort des pâtres & des rois.*

*Les remords ses liçteurs , l'inflexible ven-  
geance ,*

*Attentifs a sa voix exercent sa puissance.*

*Mais quels tristes accens ! & quel bruit  
souterrain !*

*Chargé de fers , hélas ! on traîne un souve-  
rain ;*

*Il paraît : il n'a plus cette démarche fiere  
Ces regards foudroyans , ni cette voix altiere ;  
Ici l'œil triste , morne , & le front abaissé  
Il avance en tremblant sous le crime affaissé.*

„ *Eh quoi ! tu sembles craindre un trop juste  
„ reproche ,*

„ *Dit ce juge éclairé ; viens , malheureux ,  
„ approche ;*

„ *Tes yeux , cherchent en vain tes amis , tes  
„ flatteurs*

„ *De tes vices honteux lâches adulateurs.*

- » *Pour la première fois tu vas sans doute*  
 » *apprendre*  
 » *Les dures vérités que tu craignais d'en-*  
 » *tendre.*  
 » *Ces lieux sont de la mort l'effroyable sé-*  
 » *jour :*  
 » *Tremble Nadir , ton cœur va paraître*  
 » *au grand jour. &c. &c.*

Si l'on examinait ce morceau vers par vers , il est certain qu'on y trouverait plusieurs détails répréhensibles , comme *la nature* qui est *la pâture* de la mort, des *tableaux suspendus aux murailles*, les *remords* qui sont les *licteurs* de la vérité : mais l'effet total de la tirade est frappant, & l'épisode de ce Nadir, usurpateur du trône de Perse, qui va subir le jugement de la vérité, présente le plus effrayant tableau pour ses semblables , & le plus consolant pour les peuples opprimés.

Les autres vers qui remplissent la moitié de ce volume sont des pièces fugitives pour la plupart assez médiocres, & qui perdent tout leur prix en sortant du cercle des sociétés pour lesquelles elles sont faites. D'ailleurs M. Feutry n'a point la légèreté & la délicatesse nécessaires pour réussir dans ce

genre qui , comme tous les autres , a ses difficultés. Il lui en est même échappé quelques-unes , dont la pensée est fautive & de mauvais goût, témoin cet in-promptu à madame la comtesse de Genlis.

*Genlis , votre harpe magique  
Efface l'instrument antique  
Dont on nous vante les succès ;  
Par lui Saül vit disparaître  
Et ses transports & ses accès  
Et vous les faites ici naître.*

Tout le monde fait que les accès auxquels Saül était sujet , étaient des accès de fureur ; or est-il bien galant de dire à une jolie femme qu'elle fait naître de ces sortes de transports ? L'auteur niera sans doute que ce soit là sa pensée : mais de quelque manière qu'il s'y prenne pour se justifier , il se trouvera toujours que son compliment est manqué , & sa comparaison très-ridicule. Il faut cependant convenir que tous les petits vers de M. Feutry ne ressemblent pas à ceux que nous venons de rapporter. Voici un autre in-promptu plus juste & plus flatteur. Il est adressé à M. l'Intendant de Soissons, pour le jour de la St. Louis sa fête.

*Tu te nommes Louis... à ce nom je m'enflamme,  
Généreux Pelletier, il semble fait pour toi ;  
Celui qui te donna l'illustre nom d'un roi  
Devina que le ciel t'en avait donné l'ame.*



IV. *Discours philosophiques & tirés des livres saints, avec des odes chrétiennes & philosophiques. Par M. Le Franc de Pompignan. A Paris, chez Saillant & Nyon, libraires, rue St. Jean de Beauvais, petit in-12.*

LES poésies renfermées dans ce petit volume ont un caractère d'austérité qui les rend peu propres à plaire aux gens du monde & aux philosophes à la mode. L'auteur ne cesse d'y célébrer les bienfaits de la religion, la sagesse éternelle, la vanité des choses humaines ; & les chants de cette muse chrétienne sont, pour ainsi dire, étouffés par les sons frivoles & lubriques de cette foule d'écrivains pernicious, qui se fatiguent depuis si long-tems à dresser tous les jours de nouveaux trophées à l'irréligion & au libertinage. Cependant si quelqu'un pouvait faire goûter à ce siècle les leçons de la plus sublime & de la

plus pure morale, nous osons assurer que ce serait l'élégant auteur de ces discours vraiment philosophiques ; & d'un autre côté, s'il s'élevait un talent aussi heureux au milieu de cette secte moderne qui s'est arrogé le droit de distribuer à son gré, les réputations & la gloire, on peut présumer à juste titre, qu'on l'entendrait prôner de toutes parts, comme un des plus rares génies qui honorent la nation. Citons des preuves de ce que nous avançons ici sans crainte d'être démentis par tout connaisseur impartial. M. de Pompignan se montre dans le morceau qu'on va lire, le digne interprète du roi - philosophe auquel il prête tous les charmes de sa versification. C'est la substance des deux premiers chapitres de l'Ecclésiaste.

*Tout n'est que vanité ; tout n'est qu'erreur  
dans l'homme :*

*Du nom de sage en vain quelquefois il se  
nomme ,*

*Dans cet être frivole & sans cesse agité ;*

*Tout n'est qu'illusion , faiblesse & vanité.*

*Une race périt , une autre la remplace ;*

*La terre sous leurs pas ne change point de  
face ;*

*Chaque jour le soleil , rallumant son flambeau ,*

*Voit de ces nations le mobile tableau ;  
 Il se leve , il se couche , il reparaît encore ;  
 Par la même carrière il retourne à l'aurore ,  
 Commence ainsi sa course , & la finit toujours  
 Dans le cercle étoilé qui renferme son cours .  
 Le vent , ressort de l'air , dans sa vitesse ex-  
 trême ,*

*S'élance en tourbillons & revient sur lui-  
 même ;*

*Tous les fleuves du monde errent au sein des  
 mers ,*

*Sans que leurs flots unis ravagent l'univers ;  
 Dans les flancs de la terre , ils reprennent  
 leur course ,*

*Et ce chemin secret les ramene à leur source.*

*Qui nous dévoilera, par de puissans efforts,  
 Ce vaste mécanisme & ses divers ressorts ?  
 Avide également & de voir & d'entendre ,  
 En vain pour les sonder , en vain pour les  
 comprendre ,*

*L'homme d'un soin pénible a surmonté l'ennui ,*

*La nature est toujours un énigme pour lui.*

*Que sait-il ? que voit-il ? ce qu'ont vu ses  
 ancêtres ;*

*Il n'est rien de nouveau ; ce sont les mêmes  
 êtres ,*

62 JOURNAL HELVETIQUE.

*Les mêmes passions & les mêmes objets ;  
Nous inventons des arts, nous formons des  
projets ,*

*Qui seront oubliés par de nouvelles races ,  
Dont les siècles suivans effaceront les traces.*

*On invente , on oublie , on élève , on détruit ;  
Tout passe , tout s'écoule, & tout se reproduit.*

*Je regne ; mais un roi ne vaut jamais un  
sage.*

*Je demandai , j'obtins la sagesse en partage ;  
J'empruntai son flambeau pour éclairer mes  
yeux ,*

*Pour étudier l'homme & lire dans les cieux.  
Le Créateur lui-même imprima dans notre  
ame ,*

*Ces desirs inquiets dont l'essor nous enflamme.  
Mais quoi ! dans la nature & dans l'huma-  
nité ,*

*Je n'ai vu que soucis , misere & vanité.  
J'ai vu que du méchant le cœur est indocile ,  
Que pour un fou qui meurt il en renaissait  
mille ;*

*Et j'ai dit : je surpasse en sagesse, en gran-  
deur ,*

*Tous les rois, dont la terre admirait la  
splendeur ;*

*J'ai voulu tout savoir, & je sais tout peut-être.*

*Arbitre des mortels, je cherche à les connaître,*

*A guérir les penchans qui leur donnent la loi :*

*Je suis leur philosophe, encor plus que leur roi.*

*Dessins infructueux, études toujours vaines ;  
Qui ne corrigent point les faiblesses humaines ;  
Au milieu des erreurs, trop de sagesse nuit :  
Le plus profond savoir est perdu s'il n'instruit.*

*Ab ! fuyez, m'écriai-je, importunes chimères ;*

*Goûtons des biens présens les douceurs passagères ;*

*Occupons-nous de jeux, de ris & de festins.*

*J'élevai des palais, je plantai des jardins ;*

*Sous des berceaux de fleurs, des fontaines jaillirent ;*

*Des concerts les plus doux mes forêts retentirent ;*

*L'univers étonné crut que j'étais heureux :*

*Les nations m'offraient des tributs & des vœux.*

*J'ai des trésors des rois enrichi ma patrie ;  
Et des cultivateurs excité l'industrie ;  
La terre a couronné mes soins laborieux ;  
J'ai satisfait mon cœur , j'ai contenté mes  
yeux ;*

*De mes divers travaux ils ont eu les pre-  
mices.*

*J'ai cru jouir enfin ; j'ai cru que les délices  
Étaient des jours d'un roi le charme & le  
soutien ,*

*Et cette jouissance est encore un faux bien.*

*Ainsi je me lassai de ces plaisirs futiles,  
De ces palais brillans où tant de mains ha-  
biles .*

*Par mon ordre employaient le jaspe & le  
saphir ,*

*Et les arts de l'Égypte & le métal d'Ophir.*

*Qui sera l'héritier , me disais-je à moi-même ,  
Des biens que je possède & de mon rang  
suprême ?*

*Sera-t-il vicieux ou l'ennemi du mal ,*

*Econome ou prodigue , avare ou libéral ,*

*Imprudent ou sensé , fourbe ou vrai ? je  
l'ignore.*

*Pourquoi donc en desirs me consumer encore ?  
Pourquoi*

*Pourquoi tant fatiguer mon esprit & mes  
sens ,  
Sacrifier la force & la fleur de mes ans ,  
Pour enrichir , que fais-je ? un ingrat , un  
impie ,  
Un homme lâche ou faible , & dont l'ame  
assoupie  
Parmi les voluptés , la mollesse & l'erreur ,  
Sous le poids de son corps languira sans  
honneur , &c.*

Voilà , ce me semble , l'union la plus parfaite de la poésie & de la philosophie , & jamais dans les plus beaux jours de notre littérature , on n'a fait de vers plus corrects , mieux écrits , mieux coupés , & d'une tournure plus ferme & plus harmonieuse.

A la suite de ces discours , on trouve huit nouvelles odes sacrées. L'auteur développe presque toujours dans ses ouvrages lyriques , la majesté du style de Malherbe , sa noblesse , son élévation : mais peut-être manque-t-il trop souvent de cette verve si nécessaire à ce genre , de cette flamme poétique qui se fait rarement sentir dans la plupart de nos poètes Français , mais cependant que l'on admire dans quelques-unes des odes sacrées du grand Rousseau.



## A L L E M A G N E.

*Daëtyliotheque de M. Lippert. Prof. en l'Academie Electorale, de Dresde.*

LA collection de cette Daëtyliotheque contient trois mille empreintes de pierres gravées antiques & de quelques copies faites par les mains d'habiles maitres. Les pieces sont rangées dans l'ordre suivant.

La premiere moitié de chaque millier se rapporte à la mythologie & représente les divinités de la fable & leur culte.

L'autre moitié est relative à l'histoire. On y trouve les pierres gravées, appelées Homériques, les héros qui ont acquis de la réputation à la guerre de Troye, avant ou après. S'ensuivent les rois, les généraux, les législateurs, les philosophes, les orateurs, les médecins, les poètes des Grecs. On trouve ensuite les pieces qui regardent l'ancienne Rome, son origine, des senateurs & des personnes illustres, les empereurs, leurs femmes & enfans, enfin les usages des Romains, des masques, des grotesques ou caprices, des animaux, des vases.

Ces empreintes sont faites d'une masse durable mêlée avec de la terre de Saxe. Cette composition résiste aux injures du tems, & sa solidité & sa fermeté la rend de beaucoup

préférable aux empreintes de soufre, qui sont sujettes à se fendre par la chaleur comme par le froid.

Chaque millier est expliqué par une description raisonnée en latin, imprimée in 4to, dans laquelle on a eu soin de marquer l'espece de la pierre & le nom du possesseur, de même que les auteurs, s'il y en a, qui en aient traité.

De cette grande collection de trois mille M. LIPPERT vient de faire un extrait, contenant deux mille & quelques pieces. Le premier appartient à la mythologie, le second à l'histoire.

Cet extrait est accompagné d'un commentaire, dans lequel M. LIPPERT donne l'explication véritable des pierres, appuyée de preuves puisées dans les anciens, & éclaircies par la confrontation avec d'autres monumens antiques. Tout y est pesé avec exactitude; l'histoire des dieux avec leurs surnoms, est rapportée avec précision. Les mille pieces historiques sont traitées de la même maniere, & l'auteur a suivi le fil de la chronologie, autant qu'il a pu. A la marge du commentaire, on trouve pour l'usage de ceux qui possèdent la grande collection, des citations, qui y renvoient, en marquant le mille, la partie & le numero de chaque piece.

Le but qu'on s'est proposé en faisant cet extrait & le commentaire, est de contribuer aux progrès des beaux arts, en familiarisant les artistes avec ces précieux restes de l'antiquité. En même tems les savans formeront leur goût pour la beauté de l'art, beaucoup plus aisément & mieux par la vue de ces empreintes, que par des planches, qui très-souvent ne conviennent avec l'original, ni pour la mesure, ni pour la finesse & le vrai caractere.

D'ailleurs le commentaire est orné de vignettes & de culs de lampes, qui ont du rapport à la matiere traitée dans chaque section. Le dessein est de M. LIPPERT lui-même. M. STOCK de Lespick en a fait la gravure avec soin, & Mefs. BREITKOPF pere & fils, en ont fait l'impression. C'est à ces derniers qu'on peut s'adresser pour avoir ces ornemens séparément. Le commentaire est écrit en allemand; il paraîtra dans peu en français.

La grande dactyliotheque remplit trois boëtes, auxquelles on a donné la forme de grands in-folio. Le prix de chaque mille ou de chaque volume est de vingt-quatre ducats, seule espece, en laquelle le paiement sera accepté.

L'extrait est réduit à deux volumes in-folio, qui, quoique plus grands, peuvent

être placés parmi les livres d'une bibliothèque. S'il y a des amateurs qui souhaitent d'avoir la collection ou l'extrait dans une autre forme, qui puisse convenir à celle qu'ils ont donnée à quelque cabinet de médailles ou autre, ils sont priés d'en avertir M. LIPPERT, qui se prêtera à leur gré. L'extrait contenant les deux mille se vend soixante ducats. On en paie cinquante à Rome pour un seul mille d'empreintes en soufre. Or la mauvaise odeur, qui les accompagne, jointe à la fragilité dont on a parlé plus haut, de même que l'éloignement, empêchent bien du monde de s'en procurer, & c'est ce qui a déterminé M. LIPPERT à s'efforcer de rendre ses empreintes fines, durables & élégantes au suprême degré & à les fournir à moitié prix de ce qu'elles coutent en Italie. Les pâtes, qui ont été faites pour cet effet par lui & sa famille, sont conservées chez lui à Dresde, où il se fait plaisir de les faire voir à chaque curieux.

Outre cela M. LIPPERT a fait une belle collection de médailles modernes, dont il publiera la liste au premier jour. On en trouve chez lui des empreintes de la même matière, qui représentent.

(1) l'Histoire de Rome depuis Romulus jusqu'à Auguste. Extrait de Tite - Live, de

120. pieces à . . . . . 2. ducats.

Elle est accompagnée d'une explication succincte à . . . . . 20. fols.

(2) Les rois de France depuis Pharamond jusqu'à Louis XIV. à . . . . . 2 $\frac{1}{2}$  duc.

Ces deux collections sont de Messieurs DASSIER pere & fils.

(3) Tous les ouvrages du célèbre Medailleur, le chevalier HEDLINGER, qu'il vient de rassembler lui-même par amitié pour M. LIPPERT. Ils coutent. . . . . 8. duc.

(4) Une collection d'hommes illustres Français, Anglais, Allemands &c. qui ont rendu des services distingués à l'église, à l'état & à la république des lettres. à 3. duc.

(5) Toute la suite des Papes depuis St. Pierre jusqu'à Clement XIII. à . . . . . 10. duc.

(6) Les rois de Danemarck de la maison d'Oldenbourg, jointe la médaille séculaire du Roi défunt, de même que le médaillon de module extraordinaire, qui represente le combat naval entre les Suédois & les Danois, sous le regne de Chretien V. à . . . . . 1 $\frac{1}{2}$  duc.

Ces empreintes de médailles sont ajustées dans des boëtes de bois de chêne, comparties de planchettes, se relevant les unes les

autres par une bordure exhaussée. Quant aux fraix de l'emballage, on ne demande que le simple remboursement, sans aucun bénéfice.

Les amateurs s'adresseront à des négocians de Dresde, pour avoir ce qu'ils desireront, auxquels on aura soin de le remettre bien emballé. Ils sont priés d'envoyer titres & argent francs de port.





## TROISIEME PARTIE.

## FIECES FUGITIVES.

I. LETTRE *d'un habitant des montagnes de Neuchatel.*

*Il est vrai Rol\*\* , quoique l'on en présume ,  
L'homme est un animal guidé par la coutume ,  
D'aveugles préjugés son esprit gouverné ,  
Est par un vieil usage aux abus enchainé.*

PHILOS. DE SANS - SOUCI.

Cette fâcheuse vérité, si bien démontrée dans cette épître sur les voyages des Allemands, est encore d'une évidence tout aussi sensible, & beaucoup plus funeste à notre égard, par notre façon de penser & d'agir, au sujet de l'agriculture de notre pays, sur-tout celle des montagnes.

Mes compatriotes, hommes très-libres, & de génie, pour la plupart, négligent par coutume ce premier des arts, si noble & si nécessaire, sans qu'il paraisse qu'une difette des plus longues ait encore ouvert

les yeux à personne sur une de ses principales causes, par rapport à nous, qui est notre agriculture négligée. On aime mieux, pour se procurer son nécessaire, s'alambiquer l'esprit, se mettre le corps à la gêne toute sa vie, se créer, pour ainsi dire, à force de machines, des mains & des yeux artificiels, afin d'exécuter, s'il se peut, des ouvrages raffinés en horlogerie, dentelles ou autres productions artificielles, pour les vendre à très-bas prix à des marchands, qui, les portant dans les autres parties de l'Europe, vont tenter ainsi les fantaisies des nombreux oppresseurs de leurs concitoyens, & en tirent en échange quelques piéces de monnoie, avec lesquelles ils vivent assez commodément, & dont ils redonnent une partie à nos ouvriers, pour garantir les plus habiles de mourir de faim, & si quelques-uns sont assez heureux pour en gagner un peu plus que pour leur absolu nécessaire, on apprend bientôt à les troquer contre un mauvais légume des îles (a) ou autres articles inutiles, d'un luxe, qui, excitant l'envie de ceux qui ne sont pas aussi habiles qu'eux, en engagent un grand nombre qui voudraient les imiter dans leurs égaremens, à se servir de moyens

(a) Le café.

illégitimes (b) pour se les procurer. Plusieurs même vivent dans le célibat, par la crainte de ne pouvoir subvenir à l'entretien qui leur paraît convenir à une famille, d'autres après avoir épuisé toutes les ressources, s'abandonnent à la charge du public, & vivant en francs fainéans, trouvent enfin que c'est un des états le moins à craindre parmi nous.

Ces considérations, qui ont très-souvent frappé mon esprit, m'ont engagé à en marquer mon étonnement dans différentes conversations; mais on m'a toujours répondu par les trois lieux communs que voici: 1<sup>o</sup>. que nos terres sont trop ingrates & trop pénibles, & ne dédommagent pas le cultivateur des frais de la culture; 2<sup>o</sup>. qu'elles ne sont point susceptibles d'amélioration, 3<sup>o</sup>. enfin, que nous sommes un trop grand nombre d'habitans, eu égard à leur étendue. Voici quelques raisons contre ces objections. A la première je réponds par les expériences que j'ai faites sur un petit labourage d'environ vingt arpens que je fais exploiter à une lieue de ma demeure, & cela en la manière ci-après: environ trois arpens en pré de rivière & verger toujours en foin, neuf arpens ou

(b) Comme un commerce frauduleux.

poses, assez bon sol, le tiers en champ, le reste en foin se reprend tous les six à sept ans, & demeure trois ans en grains; neuf arpens d'un sol maigre & graveleux, toujours une moitié en champs, ainsi labouré quatre ans & reposé quatre ans.

Pour 1771, j'ai semé six mesures de froment d'automne & trois de froment de printems; dans moins d'une pose & demi de champ, la recolte en a été de 70 & quelques mesures; semé 9 à 10 émines d'orge dans environ dix perches de champ, qui en ont produit 80 (ces champs manquent de terre en bien des endroits). Semé environ 4 poses avec 40 ém. d'orgée, qui en ont donné dix muids, soit 240 mesures. Plus une petite portion de champ semé de trois mesures de pommes de terre, le produit a été de vingt-six. Ainsi en défalquant du produit les semences & les frais des journées notées ci-après, on peut voir si ma réponse est satisfaisante.

Il a fallu pour labourer, faire les foins, moissons, &c. 120 journées, tant hommes que femmes, & environ 20 journées à trois hommes pour battre les grains. Ainsi le tout s'est fait dans 180 journées environ, dont il n'y a pas la moitié qu'il soit nécessaire de faire dans des tems préfixes; les autres, comme battre le grain, &c. pou-

vant se renvoyer dans les tems & les jours qu'on trouve les plus commodes. Ceci démontre que trois perfonnes feraient cet ouvrage dans moins de deux mois de tems. Otant les femences, il resterait du grain au moins pour douze perfonnes, & les fourrages nourrissant un bétail proportionné, on aurait, dis-je, tant en grain, lait, viandes, &c. au-delà de ce qui ferait nécessaire pour l'entretien de douze perfonnes. Cela détruit encore ce qu'on objecte, que nos terres ne font pas susceptibles d'être améliorées, & fait voir que ce n'est que par négligence qu'elles produisent si peu. La plûpart de nos cultivateurs ne mettent pas en labour un arpent sur dix ou douze, par-là ils n'ont point de paille pour litiere, & par conséquent peu d'engrais; ils ne rouvrent leurs terres que très-rarement, ce qui fait que celles, sur-tout d'un sol graveleux, où l'engrais s'emporte très-vite, leur produisent peu ou point d'herbe après les premières années de repos. C'est ce qui n'arrive pas à celles qui sont cultivées selon ma méthode, car on les rouvre avant qu'elles soient entièrement épuisées. (a)

(a) Les brûlés, les marnes, &c. seraient encore des moyens bien propres à remettre en va-

Quand à ce qu'on avance que nous n'avons pas assez de terres, à proportion du grand nombre d'habitans, cela me paraît aussi peu fondé que les raisons précédentes, car il y a deux ans que par ordre du Gouvernement on fit un dénombrement de tous les habitans du pays, ainsi que celui des poses de champs qu'il y avait dans chaque communauté. Or prenant pour exemple celle du Locle, qui est une des plus peuplées, en égard à son étendue, on trouve trois mille & quelques cents personnes de tout âge, tant sujets de l'état qu'étrangers, & il y a mille & quelques poses. Ainsi, si l'on augmentoit seulement les champs d'un tiers, il y aurait assez de grain, année commune, pour en fournir un muid par personne (d). Ceci serait pourtant bien loin d'être un tiers, ou la moitié en labour (e); puisque les reconnaissances faites, il y a environ un siècle, lui

leur des terres couvertes de mousse, argilleuses, froides, trop tardives; ces moyens si faciles sont encore très-négligés.

(d) Le froment pourrait très-bien venir dans plus de la moitié de son terroir, il en est de même d'une partie du reste des montagnes.

(e) Culture qui conviendrait mieux à une partie de son terroir.

donnent treize mille & quelques cents poses, sans y comprendre les biens communaux (f). Je ne suis même pas éloigné de croire que nous pourrions augmenter nos champs du double, & par là nous trouver en état de nourrir une moitié d'habitans de plus, les hautes montagnes fournissant en viandes, laitages, &c. au moins à proportion de ce qu'elles manquent en grains, vis-à-vis des autres quartiers.

Après ces calculs, qui ne voit combien sont peu fondés ces propos qui se répètent si souvent, & dont malheureusement on se persuade à force de les dire & de les entendre; que sans les fabriques il ne ferait pas possible de vivre dans un pays aussi stérile, & lorsque leurs productions viennent à baisser, ou à manquer

(f) Celui qui prouve encore combien il est facile d'augmenter, même de tripler nos champs, c'est que la première année que la dîme à la pose, fut accordée l'an 1703; le Locle en avait près de deux mille poses; il est pourtant probable que la population ayant augmenté dès lors, jusqu'au tems où nos métiers ont pris le dessus, on avait fait de nouveaux défrichemens dans bien des endroits; la rareté & cherté présente des bois, alors si communs, paraît en être une preuve convaincante.

de débit, ce qui arrive assez souvent, on voit le découragement peint sur tous les visages, & on ne cesse d'entendre former des projets de s'expatrier, pour aller trouver de l'ouvrage ailleurs & de la subsistance, dût-on y être esclave. Si, au lieu de faire ces raisonnemens si inconsidérés, nos artisans donnaient quelques mois à l'agriculture; je le répète encore, un labourage de l'étendue de celui dont j'ai parlé ci-devant, fait par trois personnes en deux mois de tems, leur rapporterait pour l'entretien de douze personnes ( & où est le ménage si nombreux où il n'y ait que trois personnes en état de travailler ), & quand cela ferait, il leur resterait encore dix mois pour s'appliquer à leur profession, ce qui n'est point à négliger, car quand elle ne servirait qu'à les préserver de l'oïveté, mere de tous les vices, dans les tems où on ne peut pas travailler à la campagne, & pendant les hyvers<sup>1</sup>, toujours très-longs, ce serait déjà un très-grand avantage, mais l'argent que cela peut rapporter, peut être très utilement employé. 1°. Pour suppléer à l'agriculture, lorsque des tems fâcheux en enleveraient le produit en tout, ou en partie, 2°. pour se procurer des habits & des logemens commodes & autres douceurs de la vie, qui ne sont point à mépriser, lors-

qu'on peut les acquérir par des moyens légitimes, 3<sup>o</sup>. pour trouver les moyens de donner plus d'éducation à la jeunesse, souvent très-négligée, parce que la coutume de mettre les enfans très-jeunes en apprentissage pour les arts, fait que leur esprit est ordinairement très-peu cultivé. 4<sup>o</sup>. De combien d'utiles fondations n'aurions nous pas besoin? Nos peres qui ne savaient rien gagner, mais plus laborieux, & sur-tout plus économes que nous, ont fait des fonds de bourgeoisie, de communauté pour entretenir des pauvres, &c. ont acheté des libertés, & nous, avec toute notre industrie, à peine pouvons-nous vivre. Ce sont là quelques-unes des réflexions que j'ai cru devoir proposer sur ces objets, en attendant que quelqu'un, plus au fait & plus éclairé que moi, veuille bien traiter ce sujet important, de maniere qu'il fut possible de persuader à un grand nombre de nos artisans, de joindre la pratique de l'agriculture à leur art mécanique, comme cela se pratique en Angleterre, pays le plus riche & le plus éclairé de l'Europe, où dans les campagnes les ouvriers quittent leurs ateliers dans les saisons propres à l'agriculture, pour faire croître le nécessaire à leur entretien, & le reste de l'année ils s'adonnent à leur profession sans craindre

la

la faim. Ils peuvent vendre leurs ouvrages dans les tems les plus propres au débit, & par là en tirer tout le parti possible. Cette façon d'agir contribuerait encore à raffermir bien des fantés que le trop d'affiduité aux arts sédentaires a ruiné en tout ou en partie, & nous éviterait dorénavant ce triste état de disette où nous nous sommes trouvés, & qui n'est pas fini, situation causée par notre indolence à l'égard de l'agriculture, indolence augmentée par une confiance extrême en nos voisins, qui nous ayant ouvert long-tems leurs greniers dans les tems d'abondance, sont aujourd'hui inexorables, ce qui risquerait de nous faire périr dans ces tems un peu moins commodes; nouvelle raison pour nous tirer de notre léthargie, à l'égard de la culture de nos terres, afin que nous puissions nous mettre en situation d'avoir du pain par nous-même, sans qu'il soit besoin pour nous en procurer, d'avoir plus outre recours aux Algériens. (a)

(a) On fait encore venir actuellement des grains d'Afrique par Marseille, pour approvisionner le pays.



*II. Mémoire sur le chauffage avec le charbon de terre apprêté.*

LES préparatifs annoncés en août & septembre 1770, d'un nouveau chauffage avec le charbon de terre apprêté à la manière de Liege, ont été accueillis de la manière la plus favorable. Le physicien qui est parvenu à donner à cette fabrication de nos charbons, la même perfection où elle est dans quelques pays étrangers, a eu la satisfaction de voir le public si heureusement disposé, que les préjugés les plus enracinés contre cette pratique, n'ont pu se prévaloir d'un nombre de circonstances qui ont contrequarré le début de cette entreprise; le public judicieux a su discerner la chose telle qu'elle devait être, d'avec celle qui a résulté d'une question fautive, &c. &c. &c.

On ne craint point de dire que peu d'entreprise ne devait autant que celle-ci, s'attendre à des oppositions & à des contradictions multipliées; il n'en est pas moins vrai qu'aucune n'a jamais eu plus de motifs d'encouragement. Dès le premier instant, cet établissement a été regardé d'un œil bien différent de tous ces projets d'in-

dultrie enfantés par le luxe , & qui ne conservent d'exiltence qu'autant que le goût ou la fantaisie du public ont de durée. Depuis long-tems on commence à s'appercevoir de la rareté du bois de chauffage , aujourd'hui on s'en inquiete , tout le monde en parle uniformément ; les citoyens le moins en état de raisonner , conviennent que le moment est venu de s'occuper sérieusement des moyens propres à nous mettre à l'abri d'une difette qui semble inévitable. Le remplacement du bois à brûler par le charbon de terre apprêté , ne paraît point une simple précaution sur laquelle on puisse penser ou raisonner arbitrairement ; il est décidé expédient indispensable , facile & certain. Des particuliers au fait des calculs , avaient formé sur le travail du physicien , un plan d'établissement pour *fournir au peuple de Paris , un chauffage commode , qu'il puisse acheter au jour le jour.* Bientôt ces spéculateurs étaient devenus eux-mêmes entrepreneurs ; en les présumant circonspects & intelligents , il ne restait pas le moindre doute sur la certitude d'un bénéfice légitime , leur succès étoit devenu un vœu unanime , tout devait en un mot assurer aux habitans de Paris , un établissement aussi stable qu'on le jugeait utile.

Ce serait manquer au public qui a honoré ce projet de son suffrage, ce serait en particulier manquer également aux différens corps de magistrats & de savans, dont les avis favorables ont forcé la confiance générale, que de ne pas rendre compte de la nature de l'empêchement, qui s'oppose à la continuation de cette entreprise.

Sa difficulté gît dans un point connu seulement des artisans, qui ne peuvent se passer de charbon de terre pour leurs ouvrages; ce combustible arrivé aux portes de Paris est déjà très-cher; lorsqu'il est pour être consommé dans la ville, son prix, doublé par tous les droits auxquels il est assujetti, devient excessif: cette première considération n'a pu manquer d'occuper essentiellement l'attention des particuliers, qui se proposaient de mettre en pratique leur spéculation; tout leur plan a dû nécessairement être appuyé sur le prix du charbon.

Le surcroît d'augmentation que le charbon de terre à fabriquer doit ensuite supporter par les différentes mains d'œuvre, forme le second chef de leur opération: c'est où les entrepreneurs se sont abusés. Cet article leur avait paru susceptible d'une modification qui leur laissait de reste un

dédommagement de leurs frais, mais cette économie qu'ils avaient inconsidérément fait entrer dans leur calcul, & dans leur plan, tombait sur des changemens dont ils n'étaient point en état d'apprécier les défauts & les conséquences. Persuadés qu'il ne devait pas y avoir tant de façon à observer dans l'exécution d'une pratique que l'auteur déclarait lui-même n'être qu'une imitation, ils ne se doutaient pas que les renseignemens qui leur étaient communiqués pour être leur loi, étaient appuyés sur une connaissance étudiée & réfléchie de la qualité, de la nature des charbons & des pâtes qui doivent entrer dans l'apprêt, que tout le procédé en un mot était fixé avec une telle précision, qu'il n'était pas possible de s'en écarter, de *rien innover dans le choix des charbons, dans les attentions nécessaires pour les façonner, &c.* sans enlever à ce nouveau combustible, tous les avantages dont ces spéculateurs avaient eux-mêmes conçu la plus haute idée.

Obligés enfin de se rendre à des représentations réitérées, sur leurs opérations arbitraires, qui trompaient l'attente où était le public, d'un chauffage en même-tems économique & bien conditionné, ils n'ont point tardé à reconnaître les torts qu'ils

ont eu de regarder d'un œil d'indifférence ce qui assurait à cette entreprise l'avantage de la capitale, & le leur propre.

Ils déclarent qu'attendu la cherté de la matière première, surchargée de droits, ils ne peuvent espérer de remplir l'engagement qu'ils avaient contracté vis-à-vis du public, ou pour mieux dire, qu'ils sont forcés de renoncer à la gloire qu'ils avaient principalement en vue, de contribuer *au bien général*; entr'autres récompenses de leurs peines & de leurs soins, c'était la plus flatteuse sans doute, & celle peut-être dont le desir aveugle leur a fait illusion; ils en sont frustrés, tout permet de croire que c'est leur plus grand regret.

L'intérêt que les habitans de Paris ont pris à cet établissement, n'est pas seulement ce qui impose à titre de reconnaissance, l'obligation de faire connaître au public qu'il n'a rien à réformer dans le jugement qu'il a porté sur cet objet; une autre considération a paru un motif aussi déterminant.

Il n'est point déraisonnable de prévoir que le gouvernement qui a saisi sous ses véritables points de vue, le projet de substituer le charbon de terre à un combustible presque entièrement épuisé, pourra par la suite se trouver dans la nécessité de fa-

voriser & d'aider d'une manière spéciale, l'introduction de ce chauffage dans Paris; l'époque d'une tentative sans succès, serait alors suffisante pour fournir des conjectures, & même des conséquences plausibles contre la chose même; cet usage ne pourrait alors être présenté de nouveau aux habitans de Paris, sans essuyer les plus fortes contradictions; l'éclaircissement que l'on publie, a paru propre à prévenir cette difficulté, puisque la discontinuité de l'entreprise dans Paris ne tient qu'à la trop grande cherté du charbon de terre.

Il est aisé de voir par ce qui a été dit précédemment, que l'obstacle apporté par le trop haut prix du charbon de terre, à la continuation de l'entreprise du nouveau *chauffage*, n'est que pour la capitale où les droits qui sont considérables, enlèvent à cet usage le mérite essentiel de *l'économie*. Cet empêchement n'affaiblit en rien par conséquent l'utilité & l'importance de ce chauffage en lui-même; il s'ensuit encore que la ressource qu'il présente, reste dans son entier pour les provinces qui possèdent des mines de charbon de terre. Cette matière dont le prix modique au pied de la mine, ne monte point à plus de 15 liv. la voie au premier port, ne peut s'accroître à un certain degré, ni par les frais de pre-

miere exportation, ni par ceux de location de terrain, de main-d'œuvre, &c. Tous ces objets d'un cout bien inférieur dans les endroits éloignés de Paris, comportent si peu de dépense pour l'établissement de cette fabrication, que si quelque possesseur ou quelque directeur de mine en formait une dans l'endroit où ce fossile s'enmagasine, au port d'embarquement, les pelottes pourraient ne se vendre que 2 f. la douzaine, 16 f. le cent, & 8 liv. le millier.

Les personnes qui désireront prendre sur cela des renseignements exacts & circonstanciés, peuvent s'adresser par écrit ou autrement à Paris au Sr. *Demarville*, rue de Seve, fauxbourg St. Germain, près la barriere, au grand Monarque.

On ne présume point que la nature de ce chauffage effraie encore beaucoup de monde. Les habitans de Paris, sur lesquels la province est toujours prête à se modérer, ont marqué la disposition la plus décidée à tirer parti de ce nouveau combustible. Dans tout le courant de l'hyver dernier, un ministre éclairé en a fait une consommation suivie, il avait trouvé ce chauffage tellement à son gré, qu'il voulait faire accommoder ses poëles & quelques cheminées à la maniere qui convient à ce feu. Il en a été détourné par les conseils de M. Mo-

rand qui a engagé ce seigneur d'attendre que l'affaire eut pris de la consistance. M. le procureur du roi, au bureau de la ville, n'a point discontinué d'en brûler.

Dans une saison qui diminue par-tout le nombre des feux domestiques, & qui en conséquence avait fait fermer la vente, (au mois de mai dernier) il a encore été vendu plusieurs milliers de pelottes chez le Sr. *Demarville*, qui s'est accommodé du restant de l'entrepôt de la rue Bétisy, où il n'avait été porté qu'un triage aussi exact qu'il a été possible de le faire pour ne point mettre en vente ce qui avait résulté d'opérations défectueuses.

Dès la fin de septembre dernier, on s'est présenté chez lui pour en acheter; & on en trouvera à 4 f. la douzaine, 1 liv. 13 f. 4 den. le cent, & 16 liv. 13 f. 4 den. le millier.

Il est à propos de savoir que tout ce qui pouvait être débité ailleurs, est ce qui a été rejeté comme d'une qualité absolument mauvaise.

A la porte du Sr. *Demarville* sont les affiches du chauffage, pour indiquer sa demeure.

Les personnes qui en appellent au jugement des autres, & qui aiment à se décider sur l'expérience, en ont assez pour

être tranquilles sur cet article ; toute cette matière a été traitée très à fond, dans une thèse soutenue aux écoles de médecine, le 8 du mois de mars dernier. On fait que ces actes publics de la faculté de Paris, commencent à six heures du matin & finissent à midi. Les docteurs qui viennent en grand nombre dans cet intervalle de tems, entendre le bachelier & juger de sa capacité, vont se chauffer dans une salle particulière ; le premier appariteur avait substitué ce jour-là au feu de bois, celui qui faisait la matière de la thèse : parmi tous les docteurs qui ont vu ce chauffage, il ne s'est trouvé aucun censeur qui ait élevé la voix, & beaucoup de docteurs allèrent à la chaire du président, auteur de la thèse, lui marquer combien ils étaient contents de la démonstration ajoutée à la question agitée dans les écoles.

S'il restait au surplus quelque doute sur la salubrité de ce chauffage, on est à même de s'en éclaircir dans la brochure dont plusieurs journaux ont donné l'extrait (1).

(1) Mémoire sur la nature, les effets, propriétés & avantages du feu de charbon de terre apprêté, pour être employé commodément, économiquement & sans inconvénient au chauffage & à tous les usages domestiques, avec fig,

Ces mémoires à la portée de tout le monde , renferment un détail de toutes les propriétés du feu de houille , on y réfute tous les écrivains qui ont donné dans les préjugés ordinaires contre cette espece de chauffage ; on y reconnaîtra les soins que l'auteur s'est donné pour faire connaître en France une ressource à laquelle on viendra tôt ou tard , pour en développer les avantages , &c. (1)

Le zele patriotique que cet académicien a montré en particulier sur un objet de cette conséquence , lui a mérité dans le pays où il a puisé & étudié cette pratique , des honneurs d'un genre peu ordinaire ; M. Morand par l'association que le college des médecins de Liege lui avait conférée en 1761 , lorsqu'il y fit un voyage , était déjà connu dans cette capitale : ses recherches , ses travaux , sur les mines de houilles , & auxquels les Etats de Liege sont directement intéressés , lui avaient déjà

en taille douce, par M. Morand le médecin, professeur honoraire du college des médecins de Liege. A Paris, chez DelaHain, libraire, rue & près la comédie Française, & chez le Sr. de Marville.

(1) M. le baron de Vanfwieten a jugé si bien de cet ouvrage, qu'il a prié S. M. l'Impératrice reine, de le lire, & de le faire lire par son conseil.

valu de la part du prince & du magistrat, des témoignages d'estime ; le conseil de ville a deliré à l'occasion de ce dernier ouvrage , que l'assesseur étranger de leur college de médecine fut lié plus étroitement à la nation ; les bourg-mestres & consuls lut ont fait présenter à Paris par M. le chevalier de Heuzy , ministre de Liege , auprès de sa Majesté, des lettres de citoyen de Liege, revêtues de toutes les formalités accoutumées : M. Morand ayant fait part au college de ce diplôme, cette compagnie l'a fait inscrire sur son protocole.



### III. LA SOLITUDE.

Traduction libre de POPE, par \*\*.

*Heureux, qui satisfait dans un champêtre  
asile*

*Du sort de ses ayeux,*

*Peut cultiver en paix le champ toujours fer-  
tile*

*Qu'il a reçu des Dieux.*

*Qui contemple les biens que le destin lui  
donne*

2

JANVIER 1772

D'un œil toujours serein,  
Content de respirer l'air pur qui l'entourne  
Sur son propre terrain!

\*  
Ses champs couverts d'épics par une moisson  
pleine,

Répondent à ses soins,

Ses vaches par leur lait, ses moutons par  
leur laine.

Remplissent ses besoins.

\*  
Sous ses arbres, l'été, sous leur épais feuil-  
lage

Il trouve la fraîcheur,

Et dans l'hiver, leur bois, par un contrain-  
usage,

Supplée à la chaleur.

\*  
Heureux qui peut ainsi voir couler ses an-  
nées

Dans d'innocens travaux;

La paix & la santé les rendent fortunées

Et l'exemptent de maux.

✱

*D'un tranquille sommeil, de l'étude & l'aisance*

*Il goûte les plaisirs ;*  
*Pourrait-il en jouir, si la pure innocence*  
*Ne guidait ses desirs ?*

✱

*Dieux, que je vive ainsi ! que sans regrets*  
*j'expire*

*Dans un heureux repos !*  
*Ignoré des humains, que rien ne puisse dire*  
*Où reposent mes os,*



---

QUATRIEME PARTIE.

---

L E  
NOUVELLISTE SUISSE  
ou  
ANNALES POLITIQUES  
DE L'EUROPE.

---

TURQUIE.

**C**onstantinople. Quoique l'on n'ait pas perdu l'espérance de voir renaître la paix entre la Porte & la Russie, tout annonce cependant que le grand seigneur n'est pas disposé à accepter des conditions dures & humiliantes. Les préparatifs de guerre se continuent dans toutes les provinces de l'empire. Une augmentation de paie facilite les nouvelles levées. On a lancé à l'eau deux vaisseaux de guerre, & on répare les vieux bâtimens.

On attribue les avantages remportés par les Russes sur le Danube à la révolte des troupes qui formaient l'armée du grand-visir & celle du Pacha Mossou-Ouglou, & qui n'ayant pas reçu de paie depuis quatre mois, se débanderent, pillèrent leur propre camp, & se retirèrent dans les montagnes. L'étendart de Mahomet aurait été pris, si le grand-visir ne l'eût fait transporter prudemment à Andrinople. La Porte a dépêché sur le champ le Sélictar-Aga pour l'armée avec des sommes considérables, & l'on espere qu'il parviendra à rétablir la subordination.

Le kan des Tartares, réfugié dans cette capitale depuis la perte de la Crimée, vient d'y mourir subitement, & sans qu'on l'ait dit malade. Son successeur Bagu-Gueray attend toujours les fonds nécessaires pour rassembler des troupes & tenter de reconquérir cette presqu'isle. La petite flotte Russe qui est sur la mer-noire a beaucoup souffert des orages, & est rentrée dans les embouchures du Don. Celle qui croise dans l'Archipel a canonné sans succès les Dardanelles & le château de Lemnos.

On a reçu avis que les princes Salomon & Héraclius avaient abandonné le parti des Russes, & que toute la Géorgie était rentrée sous l'obéissance du Grand-seigneur.

RUSSE.

## R U S S I E.

*Petersbourg.* Le général-major Stupischin, dépêché de la grande armée par le comte de Romanzow, a confirmé pleinement les premiers avis que l'on avait reçu de la défaite de l'armée Ottomane & de la prise de plusieurs places le long du Danube, où il ne reste au pouvoir des Turcs, que les villes de Silistrie & de Ruzzig. Le général-major Potemkin a été détaché avec la flottille Russe & un corps de troupes pour attaquer ces deux dernières places qui seront démantelées comme les autres, s'il réussit à s'en emparer. Le gouvernement a ordonné la levée de 80 mille hommes de recrues, qui remplaceront dans les régimens de garnison, les vieux soldats qu'on en tirera pour compléter l'armée du général-comte de Romanzow, & augmenter les forces des Russes dans la Pologne. Quoique l'épidémie ait considérablement diminué à Moscow, elle y fait encore des ravages d'autant plus inquiétans, que ce fléau se répand dans quelques provinces intérieures de l'empire, & même en deçà de Novogorod. On espère cependant que la rigueur de la saison pourra en arrêter les progrès.

## S U E D E.

*Stockholm.* Les trois ordres inférieurs persistent dans leur sentiment au sujet de la capitulation royale, & la noblesse dans son refus d'y adhérer. Ce qui n'a pas empêché les premiers de passer outre à l'expédition de cet acte conçu de la manière qu'ils l'ont arrêté. D'un autre côté, la noblesse a résolu unanimement de n'agréer aucun projet, à moins qu'il ne fut conforme aux capitulations précédentes, & soutient que les changemens qu'on y a fait, attaquent ses privilèges, & que dans des cas de cette nature, l'unanimité, & non la pluralité des quatre ordres de l'Etat, est absolument nécessaire. Les trois derniers prétendent n'avoir donné aucune atteinte aux droits de la noblesse, & que conséquemment la pluralité doit décider. Ainsi la diette se trouve divisée sur l'objet le plus important. C'est en vain que S. M. a mandé le maréchal de la diette & les orateurs des Etats, & leur a témoigné la satisfaction qu'elle éprouverait si l'union se rétablissait entre les quatre ordres, afin que l'on put procéder à son couronnement. Quelques députés de la noblesse ayant proposé dans une assemblée générale des Etats, de remercier le roi de ses soins paternels &

bienfaisans dans cette circonstance, il s'éleva à ce sujet de violens débats, & la proposition fut rejetée à la pluralité des suffrages.

### D A N E M A R C K.

*Coppenhague.* De plusieurs savans que le feu roi avait envoyé en Asie pour observer les loix, les mœurs, la religion & la politique des différens états de cette partie du monde, le seul capitaine Niebuler a résisté aux dangers & aux fatigues qui ont abrégé les jours de ses associés. Son retour enrichira l'Europe de plusieurs découvertes utiles qu'on ne tardera pas de rendre publiques.

Les orages ont été plus fréquens qu'à l'ordinaire sur la mer-Baltique. Il est péri un nombre considérable de vaisseaux marchands richement chargés.

Le roi s'occupe toujours du soin de multiplier les établissemens en faveur des pauvres, tant de la campagne que de la capitale, & a ordonné que la plus grande partie des bénéfices des lotteries serait affectée à leur entretien. Un régleme[n]t infiniment sage, renvoie en Norvege un grand nombre de personnes qui accouraient dans cette ville pour chercher à y subsister plus commodément, & rend à l'agriculture, ceux que

lès arts lui enlevaient. On empêche par ce moyen que la capitale ne se peuple au détriment des provinces. Il a été même défendu à tout officier à la demi paie de résider ici.

### P O L O G N E.

Avant que de donner un précis des événemens qui concernent ce royaume, nous nous empresseons de corriger une faute que la précipitation seule & la négligence d'un correcteur peu instruit des noms des familles Polonoises ont pu seules occasionner, à la page 488, ligne 27 de notre journal de décembre, où l'on doit lire *Lukawski*, au lieu de *Pulawski*. Nous n'avons garde de donner à un serf, conducteur des assassins du roi, le nom d'une maison illustre par de grands emplois, dont il y a actuellement un évêque qui réside à Paris, & un maréchal-général de la confédération.

La guérison de la blessure que le roi a reçue à la tête, est plus lente qu'on ne l'avait espéré. On en a tiré, à l'aide de la suppuration que les chirurgiens sont obligés d'entretenir, plusieurs éclats du crâne, qui a été offensé par la violence du coup. Cependant S. M. est sans fièvre, & reçoit des visites dans son appartement. On observe que de tous les ministres étrangers,

le Nonce du pape y est le moins affidu. L'on emploie toutes les précautions possibles pour mettre en sûreté la personne du roi & cette capitale, dans laquelle on a fait entrer divers détachemens de troupes Russes, pour pouvoir renforcer tous les postes & doubler les patrouilles, mesures d'autant plus nécessaires, qu'il s'y commet fréquemment des vols & des meurtres. Toutes les circonstances deviennent précieuses lorsqu'elles ont pour objet un attentat énorme & sans exemple, tel que celui de l'enlèvement & de l'assassinat de S. M. Comment a-t-il pu s'exécuter dans une rue très-fréquentée, à une heure qui n'était pas indue ? Comment le bruit des coups de carabines & de pistolets, les cris confus des assassins & de ceux qui accompagnaient le roi, n'ont-ils point causé quelque alarme, attiré du monde, & empêché qu'on n'ait emmené S. M. hors de la ville ? Mais on fait, que sur-tout dans ces tems de troubles & de désordres, chacun s'occupe principalement de sa propre sûreté. Ces bruits nocturnes sont fréquens, on en connaît le danger, & on l'évite avec soin. Plusieurs personnes soupçonnées d'avoir eu part à l'événement en question, ont été emprisonnées. Mais Lukawski & Strawinski, qu'on regarde comme les auteurs de

la conjuration, ont jusqu'ici échappé à toutes les recherches.

Les sieurs Zaremba & Kossakowski se soutiennent toujours avec des forces assez considérables, l'un dans la Grande-Pologne, l'autre dans la Lithuanie. Ce dernier, après avoir passé le Niémen, a remporté deux avantages consécutifs sur les Russes, traversé sans perte la Vistule, & s'est avancé jusqu'à Kalich. Le prince George Martin Lubomirski, qui depuis deux ans s'était tenu dans l'inaction, vient de se réunir aux confédérés, & a de fréquentes conférences avec leurs chefs. Informé que le comte Branicki marchait en forces contre Biala; il a rassemblé quelques troupes & s'est posté si avantageusement, que le comte a été obligé d'abandonner son entreprise, & de rentrer dans Cracovie. Depuis lors, les Russes & les confédérés sont tranquilles, & ceux-ci ne s'occupent qu'à augmenter leurs forces. Cependant on assure qu'en suivant les conseils d'un général étranger, ils se sont fait un plan régulier d'opérations pour la fuite, tandis que les Russes attendent l'arrivée des renforts qu'ils doivent recevoir, afin d'être en état de forcer les confédérés ou à combattre en campagne, ou à se retirer dans les places dont ils sont encore les maîtres, & qu'on assiégera ensuite.

On mande de Dantzic que les troupes Prussiennes augmentent chaque jour dans la Prusse Polonoise & dans la Grande-Pologne. Elles se succèdent les unes aux autres sans interruption. Les régimens, qui de la frontière pénètrent dans l'intérieur du pays, sont remplacés par d'autres qui arrivent de la Poméranie. Les généraux qui les commandent font fortifier Posnanie & Thorn, & occupent Kalish à 56 lieues de Varsovie; ils exigent des contributions en argent, des pionniers & des fascines, ordonnent des dénombremens d'habitans, prennent note des provisions, font réparer les grands chemins & établissent des magasins en divers lieux. On lève des bataillons de troupes légères sur les frontières de la Prusse & de la Lithuanie. Plusieurs seigneurs Polonois qui s'étaient retirés à Dantzic en sont partis, résolus de ne rentrer dans le royaume qu'après que les troubles qui l'agitent seront finis.

### A L L E M A G N E.

HAMBourg. On prétend savoir que l'armée Russe, qui a fait la campagne dans la Crimée, a été obligée de se retirer en mauvais état, faute de vivres, dans la nouvelle Servie, que le prince Dolgorucki n'a laissé

que 10000 hommes dans les places les plus fortes de cette presqu'isle, & que les Tartares qui s'étaient réfugiés sur les montagnes, ont reçu du continent de l'Asie des secours d'hommes, de vivres & de munitions.

Suivant des lettres du levant, les Russes ont fait une descente dans l'isle de Mételin, & en ont brûlé la capitale & deux vaisseaux qui s'y trouvaient sur les chantiers. Le Bacha, qui commande dans cette isle, s'était retiré au château. Le comte Théodore Orlow n'a pas été moins heureux sur les côtes de la Caramanie, où il s'est emparé de 25 vaisseaux chargés pour le compte des Turcs, ayant cependant remis les équipages en liberté.

*Berlin.* Le roi, qui s'était rendu à Oranienbourg, à la rencontre de la reine douairière de Suede & de la princesse sa fille, revint dans cette capitale pour les y recevoir, & elles descendirent le 3 décembre au palais royal. Le prince Ferdinand est aussi de retour ici, & jouit d'une très-bonne fanté. La princesse son épouse est rétablie de ses couches.

*Ratisbonne.* Plusieurs états de l'empire, sur-tout du cercle de Franconie, se sont plaints de ce que l'entretien de la forteresse de Philisbourg leur étoit trop oné-

reux. Ils demandent de pouvoir en retirer leurs troupes, & qu'elle soit abandonnée comme le fort de Kehl l'a été par le cercle de Souabe. C'est sur quoi il sera délibéré d'ici aux pâques prochaines.

L. M. I. & R. informées de l'attentat commis contre la personne du roi de Pologne, ont fait déclarer au comte Michel-Jean de Pac, maréchal de la confédération de Lithuanie, que le sieur Pulawski se trouvant impliqué dans cette affaire, il ne trouverait désormais aucun asyle dans leurs états. Et que comme le manifeste publié le 9 août dernier par les confédérés, contenait un paragraphe qui pouvait avoir donné lieu à cet affreux événement, on les exhortait, sous la dénonciation de la même peine, à le révoquer de la manière la plus solennelle. Sur quoi les chefs de la confédération s'étant assemblés, ils ont publié un nouveau manifeste, dans lequel, après avoir pris Dieu à témoin, qu'ils n'ont aucune part directe ni indirecte dans ce crime, ils déclarent que pour preuve de la droiture de leurs intentions, ils révoquent & éliminent entièrement le paragraphe dont il s'agit. Au moyen de quoi, ceux des confédérés qui se sont réfugiés dans les états de la domination Autrichienne, pourront y rester.

*Vienne.* L'impératrice reine a rendu de nouvelles ordonnances, & fait prendre toutes les précautions possibles pour empêcher l'exportation des bleds, sous peine de confiscation, d'emprisonnement, & même de châtimens plus sévères.

La cour a donné ordre au commandant de Peterwaradin de se rendre avec 3000 hommes dans une isle du Danube, située près de Belgrade, & de faire couper les arbres qui s'y trouvent. Cet acte de propriété a pour but de constater ses droits sur cette isle, dont la position est telle, qu'en s'y fortifiant, on peut, en cas de rupture avec la Porte battre de fort près les ouvrages de cette forteresse. Les Turcs, quoique mécontents de cette opération, n'ont pas osé s'y opposer dans les circonstances présentes. L'empereur a nommé une commission pour examiner le cours des rivières de l'Autriche & de la Bohême, & travailler à les rendre navigables, dans la vue de faciliter le transport des vivres & l'établissement des magasins.

### I T A L I E.

*Rome.* L'archevêque de Rheims, grand aumônier de France a été déclaré cardinal par S. S. C'est l'un des cinq qu'elle s'était réservée *in petto*.

*Milan.* L'archiduc Ferdinand, en qualité de gouverneur général de la Lombardie Autrichienne, a confirmé toutes les dispositions faites par ses prédécesseurs, & s'occupe assiduellement de l'expédition des affaires qui se présentent, donnant pour cet effet chaque semaine des audiences publiques, auxquelles le pauvre comme le riche est également admis.

L'économat royal a renouvelé à tous les supérieurs des maisons religieuses l'ordre qui leur avait été précédemment donné, d'envoyer tous les ans une liste exacte de leurs moines & des revenus des couvents, églises, ou sacristies, en leur rappelant que les permissions de la cour de Rome pour les vêtures & les professions religieuses doivent être munies d'approbations du souverain, sans laquelle il leur est d'ailleurs très-expressément défendu d'emprunter, ni de contracter de nouvelles dettes.

*La Bastie.* Une compagnie de volontaires Français allant à Balagna a été attaquée par une troupe considérable de montagnards, dont plusieurs ont été tués ou faits prisonniers après un combat vif & opiniâtre. En conséquence du traité fait entre S. M. T. C. & la république de Gènes, la remise de l'isle de Capraia, située près de celle de Corse, a été effectuée, & un deta-

chement des troupes de cette république en a pris possession. On travaille à placer avantageusement les familles Françaises & Acadiennes qui viennent s'établir en Corse.

## E S P A G N E.

*Madrid.* La cour a fait publier une ordonnance, par laquelle S. M. exempte tous ceux qui font le commerce en gros de tirer au fort pour les recrues annuelles des troupes. Cette exemption aura lieu pour un caissier, un teneur de livres & un commis de chaque maison, de même que pour les enfans des négocians, à condition qu'à l'âge de 25 ans ils seront chefs de maison, ou chargés de l'un de ces trois emplois.

## F R A N C E.

*Paris.* Le roi, par un édit enregistré au parlement de cette capitale, a établi un conseil supérieur à Rouen, composé du même nombre d'officiers, avec les mêmes honoraires & bénéfices que les autres corps déjà créés sous cette dénomination. Un autre édit porte établissement d'une chancellerie dans la même ville, dont les officiers exerceront les mêmes droits & fonc-

tions que ceux de la chancellerie annexée au parlement qui a été supprimé, & on y scélera les actes qui émaneront de ce conseil supérieur comme de celui de Bayeux, S. M. ayant envoyé au parlement un édit concernant la prorogation des deux vingtièmes, des 4 sols & 6 sols pour livre des droits des fermes & l'établissement de la perception de 2 sols pour livre sur les droits des fermes; la compagnie arrêta des remontrances, lesquels ont été réitérées & suivies de lettres de Jussion, & l'édit a été enrégistré de l'express commandement du roi, & conformément aux réponses de S. M. sur ces remontrances.

Le duc de Choiseul ayant donné sa démission de la charge de colonel-général des Suisses & Grisons, le roi lui a accordé 300,000 livres en dédommagement & une pension de 60,000 livres, dont la moitié est réversible à la duchesse de Choiseul; & S. M. a disposé de cette place en faveur de monseigneur le comte d'Artois.

Un nouvel édit du roi, aussi enrégistré par le parlement de cette capitale, porte création d'un conseil supérieur à Douai, qui connaîtra en dernier ressort de toutes les affaires civiles & criminelles, attribuées au parlement siégeant auparavant dans cette ville.

Le Sr. La Corée, intendant de Franche-Comté, & premier président du bureau des finances de Besançon, a fait la cérémonie d'instaler tous ceux qui doivent le composer, & a reçu leur serment.

Le roi a créé une institution d'agriculture sous la direction du Sr. Bertin ministre, secrétaire d'Etat, qui aura lieu dans les environs de Compiègne. On y formera des élèves, suivant les principes que l'expérience a confirmé. Ceux d'entr'eux qui se feront distingués par leur conduite & leur assiduité, recevront pour récompense une charrue neuve & une herse.

## A N G L E T E R R E.

*Londres.* La réconciliation entre le roi & le duc de Cumberland, ne s'est point effectuée comme les premiers avis l'avaient annoncé. S. M. a fait dire à ce prince qu'il devait se dispenser de paraître à la cour. Ses ministres ont ordre de ne point le voir, & on lui a retiré sa garde. Outre son mariage & celui du duc de Glocestre avec la comtesse de Val de grave, il s'est présenté une dame qui prétend avoir des preuves incontestables qu'elle est la légitime épouse du feu duc d'Yorck, & qui en conséquence a pris le titre de duchesse.

Le capitaine Stott, commandant la frégate la *Junon*, est de retour du port d'Egmont à Plymouth, après avoir exécuté la commission dont il était chargé, de recevoir la possession de l'isle de Falkland au nom du roi. La remise de cette isle, de même que du port & du fort d'Egmont, & de ses dépendances, a été exécutée légalement, de maniere que la couronne d'Angleterre recouvre la même possession que celle dont elle jouissait avant le 10 juin 1770.

Il s'est élevé des dissentions dans le parlement d'Irlande, où le parti de l'opposition semble prévaloir sur celui de la cour. Deux matieres importantes y ont été vivement débattues, celle des nouveaux subsides demandés en tems de paix, & celle de plusieurs pensions assignées par la cour sur l'établissement d'Irlande, sans qu'elles aient été autorisées par un acte du parlement de ce royaume. Celle du Sr. Dyson, commissaire de la trésorerie, a été rayée comme inutile. D'autres cependant ont été allouées en considération des personnes respectables, telles que le prince Ferdinand de Brunswick, le duc d'Athol & l'amiral Hawke, qui en font les objets.

Un événement des plus surprenans est arrivé à Solway-Moss, sur les frontieres d'Ecosse, & à 10 mille de Carlisle. Une

grande croute de terre d'environ 400 acres d'étendue, & toute couverte de mousse, s'est d'abord gonflée prodigieusement par une inondation, & s'est ensuite élevée à une telle hauteur au dessus de son niveau, qu'enfin elle s'est détachée & divisée en plusieurs isles qui portaient depuis un pied jusques à 10 d'épaisseur, sur lesquelles on voyait des lièvres & d'autres animaux. Ces masses de terre entraînées par les eaux qui roulaient comme un torrent, ont détruit des hameaux entiers, & fait périr grand nombre de bestiaux. Ce phénomène a rappelé un fait semblable, dont parle un historien de Charles V, roi de France, & que nous croyons devoir mettre ici sous les yeux de nos lecteurs sans rien changer au style naïf dans lequel il est rapporté.

“ Il est certain, dit cet auteur, qu'une terre qui était ferme, assise sur la mer, par force d'une incrustation se leva, perdit terre, & la mena la mer jusques es parties de Flandres, & là s'arrêta à ferme, & fut ajoutée à cette région, & étoit cette terre ou isle qui ainsi arriva habitée, & ceux qui l'habitaient ne se donnerent garde du mouvement, ni que la mer les eût transporté. Qu'il soit vrai ou non, il est certain que entre les autres habitans de cette isle, il y avait un febre

„ febvre qui se leva le matin pour forger.  
 „ Et quand ceux où il arriva le virent for-  
 „ gier, ils furent très-ébahis, & allerent  
 „ voir que c'était, pource que onc mais n'a-  
 „ vaient vu forger. Et quand le febvre les  
 „ vit, encore fut-il plus ébahi, car il ne les  
 „ connut, non faisaient-ils lui, ni n'enten-  
 „ daient l'un l'autre. De ce sourdit question  
 „ jolie. Car le seigneur, dont cette terre  
 „ ou isle & gens étoient partis, les requer-  
 „ roit comme siens, & reclamoit avoir sei-  
 „ gneurie sur eux. Le seigneur ou cette  
 „ isle étoit appliquée disoit qu'elle lui ap-  
 „ partenoit. Finalement le seigneur où cette  
 „ isle étoit appliquée fit telle réponse. Il  
 „ dit, ou fit dire au seigneur dont cette  
 „ terre ou isle étoit partie, qu'il ramenat  
 „ sa terre dans son pays, & qu'il ne vou-  
 „ loit plus qu'elle demourat en sa terre, ni  
 „ qu'elle lui empêchât la sienne; & quand  
 „ celui qui la demanda vit ce, il s'en par-  
 „ tit comme confus.

*Manheim, le 9 janvier 1772.*

Le 116e. tirage de la *lotterie électorale*  
*palatine*, établie à Manheim par lettres-  
 patentes de S. A. E. sous la date du 25 août  
 1764, s'est exécuté aujourd'hui dans la  
 grande sale de l'hôtel-de-ville avec les for-  
 malités ordinaires. Les numeros sortis de  
 la roue de fortune sont 17. 10. 57. 36. 83.

---

# T A B L E.

## I. PARTIE. ANNALES littéraires de la Suisse.

- I. **E**ncyclopédie, ou dictionnaire universel raisonné, des connoissances humaines. Tome VIII. Yverdon, 1771. 3
- II. Lettres d'Elizabeth-Sophie de Valliere à Louise Hortence de Cantelou son amie. . . . . 20
- III. Essais ou, Réflexions intéressantes, relatives à la chymie, la médecine, l'économie & le commerce, par M. STRUVE. 24
- IV. Recueil pour les astronomes par M. J. Bernoulli, astronome royal, &c. 27
- V. Sal Gessners Schrifften, &c. c'est-à-dire Oeuvres de Gessner, IV. Partie. 28
- VI. Dictionnaire royal, François & Anglois, Anglois & François, &c. . . 29
- VII. Annonces périodiques des sciences & des arts. . . . . 29
- VIII. Histoire générale des insectes de Surinam & de toute l'Europe, &c. . . . 30

## II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.

I. <i>Zémire &amp; Azor, comédie-ballet en vers</i> <i>&amp; en quatre actes.</i> . . . . .	33
II. <i>Les sacrifices de l'amour, par M. Dorat</i>	42
III <i>Opuscules poétiques de M. Feutri.</i> . . . .	52
IV. <i>Discours philosophiques tirés des li- vres saints.</i> . . . . .	59
V. <i>Dactyliotheque de M. Lippert.</i> . . . .	66

## III. PARTIE. Pièces fugitives.

I. <i>Lettre d'un habitant des montagnes de Neuchâtel.</i> . . . . .	72
II. <i>Mémoire sur le chauffage avec le char- bon de terre apprêté.</i> . . . . .	82
III. <i>La Solitude, traduction libre de Pope.</i>	92

## IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europ

<i>Turquie.</i> . . . . .	95
<i>Russie.</i> . . . . .	97
<i>Suede.</i> . . . . .	98
<i>Danemarck.</i> . . . . .	99
<i>Pologne.</i> . . . . .	100
<i>Allemagne.</i> . . . . .	103
<i>Italie.</i> . . . . .	106
<i>Espagne.</i> . . . . .	108
<i>France.</i> . . . . .	ibid.
<i>Angleterre.</i> . . . . .	110

